

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne

CANADA... \$6.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE... \$8.00
MONTREAL ET BANLIEUE... \$10.00

Édition hebdomadaire

CANADA... \$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE... \$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Mala 5152

FAIS CE QUE DOIS !

La grève anglaise

Perspectives d'avenir — Réflexions canadiennes

Samedi soir, le vent semblait à la révolution. Les titres d'un journal anglo-canadien parlaient de "terrorisme" de la part des mineurs, et l'appel des réservistes (armée, flotte, aviation) était encore tout frais. Ce matin, l'on parle conciliation, transaction, l'on espère qu'une fois encore gouvernants, ouvriers et patrons réussiront à opérer un compromis.

En fait, il doit y avoir chez les ouvriers ceux qui cherchent d'abord une solution économique, une amélioration de leur sort, et ceux qui caressent le rêve d'une révolution sociale à la Lenine — mais nous ignorons la proportion des uns et des autres et ce serait à l'heure actuelle l'un des principaux éléments d'un calcul de probabilités quelque peu sérieux. Car les premiers doivent vouloir tirer du conflit actuel le maximum d'avantages matériels, sans ruiner l'industrie qui est la source première de leurs ressources et sans risquer un choc qui pourrait être terriblement sanglant, tandis que les autres, s'ils croient l'heure venue, peuvent envisager d'un oeil assez calme la perspective d'une guerre civile.

La nouvelle crise surgit dans une période particulièrement grave. Les difficultés des Alliés (et partant de l'Angleterre) avec l'Allemagne sont loin d'être réglées; aux Indes et en Egypte, on ne sait trop ce qui se passe; en Irlande, on le sait trop. Il n'y a besoin que de jeter un coup d'oeil sur les dépêches quotidiennes pour se rendre compte de l'effroyable danger qu'entraînerait, au point de vue de l'action anglaise à l'extérieur, un conflit aussi grave que celui qu'annonce. Et cela inciterait probablement le gouvernement à faire ou à provoquer de nouvelles concessions aux ouvriers.

Mais si, comme cela est fort possible, on réussit encore une fois à éviter un engagement à fond, aura-t-on supprimé le formidable différend ou, simplement, ajourné une échéance?

Il faudrait, pour accepter la première hypothèse, un bien grand optimisme. Car, derrière et au fond de cette crise, dont l'acuité se manifeste périodiquement, il y a de fortes causes d'ordre matériel et moral. L'Angleterre paie le prix de son industrialisation à outrance et le désordre des idées, compliquant les difficultés économiques, y est grand. Nombreux sont les observateurs qui prétendent que l'esprit révolutionnaire y a fait beaucoup plus de progrès qu'en France, par exemple, et les derniers discours de Lloyd George ne sont pas sur ce point très rassurants.

A la leur sanglante que dégageaient les dépêches de samedi, qui a pu s'empêcher de songer aux répercussions d'une grande crise sociale et politique anglaise? Car, si le terrible conflit s'engage à fond, s'il entraîne une révolution sociale, qui peut croire que, seule, la monarchie échappera au grand bouleversement? Et la monarchie disparue, combien de temps subsistera l'Empire britannique? Combien de temps — nous ne disons pas l'Egypte et l'Inde — mais les Dominions, qui acceptent aujourd'hui la suzeraineté du même roi, consentiront-ils à garder, vis-à-vis l'Angleterre républicaine ou soviétique, l'attitude qu'ils tiennent aujourd'hui devant la Couronne britannique?

C'est tout le problème impérial, c'est l'avenir de chacune des colonies qui peut se jouer dans les conflits sociaux qui menacent l'Angleterre.

A son retour de Londres, voici deux ans, l'un des officiers du corps expéditionnaire canadien nous disait précisément: Ce qui m'étonne, c'est que les Canadiens paraissent si peu se soucier de ce qui se passe là-bas. Ils n'ont pas du tout l'air de se rendre compte que, d'ici quatre ou cinq ans, ils peuvent être obligés de fixer les conditions de leur vie politique, que tout le monde là-bas parle de la possibilité de la chute de la monarchie... Un autre officier, d'origine européenne celui-là, ajoutait: Dans les milieux que j'ai fréquentés en Angleterre, et qui n'étaient pas révolutionnaires, dans les clubs et les mess, on parlait couramment de la chute prochaine de la monarchie. On disait: Ce sera une affaire de vingt ou vingt-cinq ans...

Nous n'avons pas le goût de jouer au prophète, mais les pronostics d'orage sont trop nombreux pour que les Canadiens n'aient pas le devoir de songer aux conséquences que la tempête pourrait avoir chez eux.

Omer HEROUX.

Billet du soir

Le départ

Demain, on fermait la porte à double tour et la chère maison sera plongée dans le silence.

Que restera-t-il des dix ans passés dans son enclos?

Rien. Un souvenir vague, imprécis, de quelque jour de deuil ou de quelque joie profonde; un écho lointain de promesses d'avenir; une poussière de rêves brisés par la vie.

Demain, on fermait sur nous une autre porte. Que restera-t-il de notre vie insignifiante, remplie de promesses vaines?

SUZON.

Notes municipales

M. ERNEST DECARY SE PRONONCE POUR L'ANNEXE "B" — LE GILLET ET LES ENFANTS.

M. Decary, président de la Commission administrative, au cours d'une conférence sur les deux modes d'administration offerts par le référendum du 16 mai à la population de Montréal, a déclaré qu'il ne voulait pas se prononcer sur le fond de l'un ou de l'autre de ces projets, mais simplement les exposer.

Or, implicitement, M. Decary s'est prononcé, si les journaux — y compris son organe, le Canada — ne l'ont pas trahi, pour l'annexe "B". Et, en effet, admis que les échevins, les échevins tels qu'il les a connus depuis qu'il est administrateur de la ville de Montréal, sont nécessaires pour renseigner l'administration sur les besoins de divers quartiers.

Lequel des deux systèmes pourvoit à la nomination d'échevins, non seulement de nom, mais de fait, si ce n'est celui de l'annexe "B"?

Le système Laporte-Franc-Ma-

conseillers. (Le nom importe peu, mais nous indiquons celui qui leur sera attribué dans la charte, sûrement plus juste que celui d'échevin, lequel n'a pour lui que l'excuse de la tradition.)

Auquel des cinq s'adressera le groupe d'électeurs désireux d'exposer les besoins d'une des parties quelconques de l'immense circonscription qu'ils représentent? Lequel des cinq osera aborder l'électeur isolé qui a besoin de son intervention à l'égard de la ville, redressement d'une erreur dans une note, plainte à porter contre un fonctionnaire incivil, demande de délais justifiables pour le paiement de tel ou tel impôt? Cet électeur court risque d'être ballotté de Caïphe à Pilate, de voir ses requêtes ignorées. Les groupes de citoyens sollicitant telle amélioration seront dans le même cas.

Au contraire, l'échevin élu dans un petit quartier, connu personnellement d'un bon nombre d'électeurs dont aucun, pour le moins, n'ignore l'adresse, est facilement abordable. On sait où et quand le trouver et comment lui parler. Et de la sorte il peut rendre une foule de légitimes services aux contribuables. Depuis l'instauration du bureau des commissaires et l'affaiblissement de l'influence des échevins et bien plus encore, depuis la nomination de M. Decary et de ses collègues, et l'inauguration de la politique de la porte close, que de pauvres petits contribuables qui ne pouvaient pas, pour obtenir un redressement de tort, mettre en mouvement la lourde, compliquée et coûteuse machine judiciaire, ont souffert et souffrent cruellement! M. Decary le sait plus que tout autre, puisque sur son bureau ou dans son panier à papier s'entassent tant de lettres et tant de requêtes restées sans réponse.

Ce fut un régime dur et souvent injuste que le sien: nous sommes disposés à l'excuser. Il ne pouvait être, au mieux, qu'un malade de la machine municipale.

Lequel des deux systèmes pourvoit à la nomination d'échevins, non seulement de nom, mais de fait, si ce n'est celui de l'annexe "B"?

l'expérience envers le système le plus décrié à l'heure actuelle. On peut l'opposer à celui de sir Montagu Allan: il aura plus de poids. L'organisation du bloc de la tyrannie des minorités, à laquelle tend le système des cinq grandes circonscriptions, ne s'attendait pas à voir M. Decary figurer contre elle. Et lui non plus probablement; mais sa franchise lui a joué un vilain tour.

M. Decary a passablement raison de dire que les systèmes importants moins que les administrateurs: la charte la plus rudimentaire, la moins perfectionnée serait un instrument merveilleux aux mains d'hommes intelligents et consciencieux.

Mais ni la charte "A" ni la charte "B" n'assurent nécessairement l'élection de pareils hommes. La faute en est à Québec qui recule devant toutes les responsabilités et qui n'a pas voulu modifier les conditions exigibles des candidats et des électeurs. La non-qualification des gens qui ne paient rien à la ville ou qui refusent de payer ce qu'ils lui doivent et la qualification foncière des électeurs auraient fait pour le rétablissement d'une administration saine à Montréal que tous les articles merveilleusement rédigés sortis des cerveaux de ces experts en matière de droits municipaux, MM. Geoffrion et Laurendeau. Contre ces deux petits articles que le parlement a refusé de voter, les électeurs auraient avec profit troqué les centaines d'autres que contient la charte.

Dépourvus de ce frein essentiel, nous le répétons une fois de plus, l'un et l'autre sont mauvais; le quel est le plus mauvais? Pour nous, nous croyons que c'est le premier; mais il ne s'agit que d'une simple question de degré.

M. Decary et ses collègues proposent un règlement à l'adoption du conseil, pour faire mettre en vigueur certaines mesures de police rigoureusement nécessaires; ainsi celle qui interdit de lancer des boules de neige. Des juristes croient peut-être que certains articles de la loi générale ou même des règlements déjà existants conviennent ce point et que c'est faire de la superfluité que de l'insérer dans nos règlements. Peu importe.

Mais par contre, nous nous opposons fortement à ce que l'on interdise aux enfants de jouer dans les rues, ruelles, les trottoirs, etc.

Et où veut-on qu'ils jouent? Dans les cours? Elles appartiennent, dans la plupart des maisons, aux seuls locataires des rez-de-chaussée. Dans les parcs?

Même en comptant les parcs perdus à la périphérie de la ville, à peu près inaccessibles, et le Mont-Royal où les enfants ne peuvent pas aller tous les jours sûrement, il n'y a que trois pour cent de la superficie de Montréal en parc, soit la moitié moins qu'à Toronto et près de quatre fois moins qu'à Vancouver.

C'est une pénible situation, mais qu'il faut subir. Les enfants doivent jouer dans la rue. Ils n'ont pas d'autre endroit dans la ville. On devrait d'urgence demander à Ottawa de modifier sa loi sur les constructions ouvrières, afin que des millions servissent à organiser des parcs dans les lots vacants ou même à opérer les expropriations nécessaires. Vaudrait mieux les utiliser de cette sorte que de ne les point utiliser du tout.

Enfant, dans les villes, voit ériger sa vie de plus en plus. Certains propriétaires ne le veulent point recevoir. Dans les maisons dites "à appartements" l'exiguïté des pièces suggère aux locataires de se passer de berceaux, de même que la nécessité d'entretenir des relations cordiales envers leurs voisins, qui les pénètrent presque. Dans ces immenses phalanstères, il n'y a pas un corridor où les enfants puissent jouer; on les doit jeter dès l'âge le plus tendre à la promiscuité de la rue. Même dans les plaines, la situation reste la même: dès que le besoin de mouvement des enfants les fait se sentir à l'étroit sur un balcon ou une véranda large comme une boîte à savon, ils doivent aller vers les fanges de la chaussée.

Pas une maison sur vingt ou même sur cent, n'est entourée de quelques pieds de terrain, propre, salubre, où les enfants peuvent s'ébattre. Nous avons fait jusqu'ici de la construction antisociale et la poussée de l'immobilier, l'évaluation faussée des terrains autour de la ville étirent l'enfant comme en un cercle de fer, empêchent son développement sensé.

Les législateurs devraient s'en préoccuper. Ce sera une question pressante pour la nouvelle administration, que celle d'assainir Montréal et de provoquer, concurrentiellement avec le débâlement des quartiers lépreux et légalisés, un développement, non pas hasardeux, sans plan, sans ordre, mais logique et méthodique.

Louis DUPIRE.

Un livre à lire

"POUR QU'ON AIME LA GEOGRAPHIE"

M. Emile Miller a mis dans le titre de son volume, *Pour qu'on aime la géographie*, l'intention qu'il avait en commençant à écrire et la signification de ses efforts. Cependant, malgré le titre alléchant, ce n'est pas sans un peu d'appréhension que l'on commence à lire. Les souvenirs de jeunesse ne nous rappellent rien qui vaille sur cette science, si ce n'est une nomenclature à perte

de vue de montagnes, de continents, de mers, de caps, de fleuves, etc. La mémoire, qui s'est épuisée autrefois à retenir cet océan de vocables, n'y a pas mêlé de grandes jouissances et d'heureux souvenirs. On s'imagine encore volontiers que les initiés seuls auront du plaisir à parcourir ce livre, ce dictionnaire original et singulier des gens qui sont nés un peu toqués, et ne sont créés des bonheurs d'intelligence impartageables.

Aussi la surprise qui nous attend à la lecture de *Pour qu'on aime la géographie* est-elle délicate comme l'imprévu. Ce livre a été écrit pour le public en général, afin de vulgariser certaines notions essentielles et nécessaires, dont la plupart du temps, l'élite même d'un peuple est dépourvue. Et, bien qu'il ne soit pas un dictionnaire, il est tout à fait composé pour les écoles primaires, ou pour les maisons d'enseignement, et pour les professeurs de collège, les élèves s'ennuient à apprendre une matière, quand ils devraient y puiser sans effort s'y intéresser de bon cœur. En substituant la joie d'apprendre au devoir d'apprendre, maîtres et écoliers s'en trouveront mieux.

Enfin, les intellectuels, historiens, les sociologues, et autres y trouveront un facteur qu'ils passent souvent sous silence dans leurs études spéciales, les rendant incomplets et souvent aussi moins justes et moins vraies. Cette affirmation peut paraître vaine avant d'avoir lu le volume; mais, après, elle ne paraît plus que bien piètre et bien sèche. La préface du livre est révélatrice, sous ce rapport, car la définition de la géographie qui s'y trouve élargit singulièrement la portée de cette science. Elle est, avant tout, dit M. Miller, sinon uniquement, l'exposition raisonnée de tout ce qui concourt à former la physiologie matérielle et morale du globe.

"Le monde physique renferme une large part de ce qui soutient nos espoirs, inspire nos joies et suscite nos frayeurs. C'est vers la terre, en effet, que convergent nos sympathies domestiques, sociales, nationales et humanitaires. Notre existence se déroule dans des conditions matérielles, dont on ne saurait faire abstraction. Les sentiments les plus nobles, les aspirations les plus élevées, tout aussi bien que les existences les plus prosaïques, les plus infimes, les plus anonymes, se déroulent dans une physique dont il faut bien tenir compte. Au lieu d'être de simples accessoires à notre si courte vie, les réalités qui se nomment espace, distance, différence de niveau, relief, climat, revêtement biologique, peuplement, main, et leurs innombrables effets réciproques, sont des puissances plus ou moins mystérieuses; elles agissent sur les collectivités et les individus pour dominer, orienter ou nuancer leur existence."

Ce vaste sujet, l'auteur l'a divisé en deux parties. Dans la première, "à caractère historique", il nous expose la découverte graduelle de la terre par l'homme, et dans la seconde "d'allure didactique", il dégage la science géographique des autres sciences, et marque comment elle peut servir d'auxiliaire dans d'autres domaines du savoir.

La découverte du globe a été menée de bien étranges et différents façons. Il y a le sophiste et le raisonneur dans leur cabinet qui délimitent le monde à leur manière, lui posent des bornes, par déduction ou par induction. Leur géographie, ensemble de notions fantaisistes, de préjugés, de connaissances incomplètes ou mal interprétées ne résiste pas à l'épreuve des faits, et reste comme un témoignage de la faillibilité de la raison humaine. Il y a les marchands ensuite, qui en bateaux à rames, en navires à voiles puis en navires à vapeur, s'élancent toujours de plus en plus loin, cherchant les produits, ouvrant des débouchés nouveaux, marquant pour la civilisation une large route balisée de complots.

Il y a les missionnaires, après chercheurs d'âmes, les conquérants, après chercheurs d'or, qui regardent, le soir, briller des étoiles nouvelles dans des firmaments inconnus, comme les héros cupides et grands de Heredia. Puis, enfin, viennent les envoyés des rois qui veulent arrondir leurs domaines, et les friands d'aventure, contents de voguer à la grâce de Dieu, vers toutes les terres qui pourront se trouver sur leur chemin. Des tombes et des tombes, sur toutes mers et sur toutes les terres, comme les mausolées romains le long des routes. Les pôles surtout ont été difficiles à atteindre. "Il a fallu plus de quatre cents ans pour que les pôles soient enfin conquis. Et pour atteindre ces lieux de désolation, combien de vies humaines ont été sacrifiées par la plus affreuse des agonies dans le désert blanc des banquises sous le sinistre voile de la nuit polaire. A l'heure actuelle, les voyages d'exploration ne sauraient nous mener à de nouvelles découvertes; il ne peut plus être question que de combler des lacunes entre des itinéraires un peu distants les uns des autres, de resserrer quelques mailles encore un peu lâches, et "déterminer" certains lieux avec plus d'exactitude, afin de perfectionner la carte du monde. Ne disons pas, cependant, que notre carte ne laisse plus d'espaces en blanc. Des régions restées inviolées ou mal connues se voient encore en Amazonie, dans les Indes, au cœur du Sahara et au Canada Subarctique. Mais tout cela devient chaque année de plus en plus négligeable comme étendue, et il reste vrai que l'ère des grandes découvertes est définitivement close."

Dans les chapitres qui suivent, il faut signaler en premier lieu, "La géographie vivante". La géographie

phie," dit M. Miller, apparaît comme l'ordre de connaissances qui compte le plus d'éléments partant à l'imagination; d'autre part, elle inspire un mortel ennui à ceux qui l'étudient dans des traités ad hoc, et l'on n'en fait point mystère. S'il en est ainsi, c'est qu'à la place de cet ordre de connaissances si propre à satisfaire l'esprit, on enseigne quelque chose de sec, de fragmenté, d'énumératif, ne faisant appel qu'à la seule mémoire." Le géologue, le météorologiste, le naturaliste, le biologiste, le zoologiste, l'ethnologue qui concourent à donner toutes les notions dont elle se sert, ne travaillent que sur des choses concrètes et sensibles qui ont toutes des rapports entre elles, intéressants à saisir. Et c'est dans le chapitre suivant surtout, "Au service de l'histoire" que l'on fait toute l'importance de cette science. Autrement les historiens faisaient la part trop grande à l'homme, et nulle à la nature. Les facteurs moraux et intellectuels avaient toute l'importance tandis que les facteurs physiques n'en avaient aucune.

M. Miller trouve aussitôt l'exemple dans la Nouvelle-France. L'exposé tout au long. La géographie explique en effet pourquoi, au Canada, le défrichement s'est fait le long des fleuves et des rivières, autour des chutes d'eau; elle rend compte de la forme des concessions, et de leur disposition. Le fleuve Saint-Laurent, l'Ottawa, le Richelieu, toutes les autres rivières, que dans d'autres pays on appellerait des fleuves, donnent aux colons le goût et la soif de l'aventure, de la dispersion, le désir des découvertes et des voyages dans les terres nouvelles. Grâce à eux, c'est la race française qui s'élance la plus vite et le plus loin dans le nouveau monde, avec une vigueur irrésistible. En face de cette puissance d'éparpillement, qui l'autre puissance, de concentration, la force, qui reluit, et enserrant, et contient. L'une et l'autre triomphent tour à tour, on s'exerce l'une après l'autre, faisant de coureurs de bois des cultivateurs stables et prospères. "Le travail humain, aux prises avec ces conditions de milieu — les unes immuables, les autres transitoires — allait déterminer un apport de faits historiques commandés par le milieu. Et l'historien qui voudra attribuer les effets à leur véritable cause devra tenir compte de l'importance de la géographie et savoir lui tailler la place qui lui convient. Ce n'est pourtant pas pour aboutir au déterminisme. Nous restons libres quand même, "mais en agissant, il nous faut obéir aux conditions du milieu physique." Par exemple, l'homme est libre de se bâtir une maison, une tente, une hutte ou un palais. Mais il doit plus ou moins se servir des matériaux qui se trouvent aux endroits où il habite.

M. Emile Miller, professeur de géographie à l'Université de Montréal, a donc fait une oeuvre éminemment utile en publiant son livre. Il y a du plaisir et de l'avantage à le fréquenter. On ne peut même tirer des conclusions de toutes sortes. Ainsi pour l'éducation: le Canada est un vaste pays fertile et riche en produits de toutes sortes dont la plus grande partie est encore inculte et inexploitée. Est-il juste pour une race située dans ce milieu de former un nombre infini de jeunes notaires, de jeunes avocats ou de jeunes médecins qui se disputent pendant des années une clientèle rare? Ce n'est pas qu'ils reçoivent une éducation mauvaise, c'est qu'ils sont trop. Le problème, aussitôt, mérite d'être étudié, pour que les malaises de toutes sortes ne puissent pas notre race dès sa verte jeunesse.

Il y a un style pur et clair. "Pour qu'on aime la géographie" est beaucoup plus d'importance qu'on est porté à en accorder d'abord. C'est un ouvrage de cette sorte; et s'il est bien lu et bien étudié, comme il le mérite, il peut être le signal d'une évolution dans certaines branches de l'enseignement, évolution qui sera profitable et utile.

Léo-Paul DESROSNIERS.

Bloc-notes

C'est le temps

La démission récente de M. Macheras, directeur de nos écoles techniques provinciales, fournit à notre gouvernement une excellente occasion de nommer un Canadien français qualifié et compétent à la tête de ces maisons. Le fera-t-il? L'Action catholique vient d'écrire à ce sujet: "Va-t-on chercher à lui donner un étranger comme successeur? On dit que le gouvernement penche de ce côté..." Il est certain que la raison qui militait en faveur de la nomination d'un étranger, au début, n'existe plus aujourd'hui.

Dans notre enseignement technique, nous avons, à l'heure actuelle, des diplômés de Polytechnique qui ont dix années d'expérience. Est-il possible qu'un étranger, quelle que soit sa valeur, soit mieux préparé que ces hommes qui ont donné dix ans de leur vie à se former exclusivement aux devoirs qu'impose cet enseignement? N'oublions pas que ces Canadiens français, dont l'expérience et la valeur sont incontestables, ont sur tout étranger l'avantage de connaître parfaitement la mentalité de notre population et les moyens qu'il faut prendre pour attirer aux écoles techniques les enfants qui en ont besoin et qui profiteront de cette formation "pratique". En fait, bien qu'on désigne couramment le titulaire de

"Français" du Madawaska

par le R. P. Thomas Couët, O.P.

II
L'histoire du Madawaska se résume dans une suite de cinq tableaux. Les principaux événements trouvent place dans ce cadre assez restreint, mais suffisant. Le dernier n'est pas encore achevé, mais il suit son heureuse évolution. Elle commence en 1785, avec l'arrivée d'un petit groupe d'Acadiens, conduits par Pierre Lizotte et Pierre Duperré, deux Canadiens qui les accompagnent dans leur infortune. Ils viennent du Bas Saint-Jean, des possédés et expulsés des terres qu'ils ont défrichées et cultivées, pour faire place aux *Loyalistes*, qui fuient les Etats-Unis, en révolte contre les Anglais. Ils ne sont pas nombreux, mais leurs noms sont connus et conservés avec honneur. La plupart des habitants de la région les comptent au nombre de leurs ancêtres.

Dans leurs courses rayonnantes, ils eurent maintes fois l'occasion de prendre contact avec les paroisses du Saint-Laurent. Ils y trouvèrent d'excellentes épouses, qu'ils amenèrent avec eux, naturellement. Un léger courant d'émigration, parmi les proches et les connaissances, suivit les nouvelles épouses, et puis, conséquence tout à fait inattendue, le parler du Canada apparut sur les lèvres des mères se substituant au parler de l'Acadie, lequel disparut complètement. Quelques autres expulés, ayant rejoint leurs frères, la colonie reçut donc un double accroissement qui lui vint, tantôt du Nord, tantôt du Sud, mais en nombre à peu près égal. Les descendants seraient bien incapables de dire aujourd'hui lequel domine, du sang acadien ou sang canadien.

Ce ne fut pas cependant l'effet du hasard si ces malheureux virent se fixer "au fond des bois" comme ils disaient. Le Madawaska était connu depuis longtemps. Les chasseurs y poursuivaient le grand gibier qui abonde dans ses vastes et puissantes forêts, et les courtiers du roi, tout comme avant la conquête, y passaient encore pour se rendre en Acadie. Le gouverneur général avait projeté de faire, pour cette même raison, un établissement stable au confluent de la rivière Madawaska et du fleuve Saint-Jean. Le lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, mis au courant s'empressa d'exécuter ce dessein, mais avec cette brutalité dont l'histoire conserve le lugubre souvenir. Car il est de ces Acadiens qui en étaient à leur troisième *dérangement*.

Voilà bien de l'histoire et de la meilleure. Ce n'est encore que le premier fait, et nous sommes déjà fixés sur plusieurs points: on n'aura pas à y revenir. L'auteur a traité un peu longuement la question acadienne qui dépasse le cadre de son sujet. C'est une question d'intérêt général que nous retrouvons ailleurs. Ici elle semble être un hors-d'oeuvre. Il nous suffisait de savoir qu'étaient ces braves gens, d'où ils venaient et la date de leur arrivée au Petit Saut.

tranger du poste laissé vacant par M. Macheras, il n'est pas trop tard pour que le gouvernement provincial pense à encourager nos professeurs de chez nous, et agisse en conséquence. Le passage de M. Macheras aux écoles techniques a eu son utilité. Nous devons néanmoins, après avoir profité pendant des années de l'expérience de techniciens étrangers, être capables de voler sur nos propres ailes. Autrement, nous consacrerons la durée de la légende de notre infériorité intellectuelle.

Un disparu

Encore un quotidien de Toronto qui s'en va. Il y a une couple d'années, le *News* suspendait sa publication. Un autre journal, le *Times*, fondé quelques mois plus tard, mourut avant d'avoir fait un an. Le *World*, qui parut pendant 31 ans, vint à son tour de disparaître. Toronto, qui avait six quotidiens il n'y a pas encore trois ans, n'en a plus que quatre, dont deux paraissent le matin, le *Globe* et le *Mail*, et deux le soir, le *Star* et le *Telegram*. La chute de la main-d'oeuvre et les matières premières expliquent en partie la mort du *News*, du *Times* et du *World*. Et ces conditions menacent de se prolonger.

Est-ce fondé?

Un économiste français écrivait récemment que les Anglais, qui veulent éviter une concurrence industrielle continentale, dangereuse pour leur propre industrie, tirent toutes sortes de ficelles, en France et en Italie. Le *Citizen*, d'Ottawa, qui résume dans un tout récent article cette information intéressante, explique qu'il y a présentement trois groupes financiers européens puissants: le groupe Stinnes, en Allemagne, qui a le monopole de nombreuses industries minières et électriques, emploie 200,000 hommes dans ses usines et domine une grande partie de la presse allemande; le groupe Loucheur, en France, qui, sous couvert de la compagnie des *Entreprises Générales*, exploite, lui aussi, plusieurs industries et est propriétaire du *Petit Journal*, quotidien populaire qui tire au delà d'un million et demi de numéros; et le *Paris-Midi*, le groupe anglais, lui, est représenté par lord d'Albernon, qui parle au nom d'une asso-

Partout où l'Acadien plantait sa tente, incontinent surgissait une modeste église ou une chapelle, pour satisfaire aux besoins de son âme religieuse. On raconte qu'un vieillard, portant une croix, marchait en tête de ces exilés qui remontaient le Saint-Jean. N'était-ce pas plutôt les penes d'une sorte de calvaire que gravaissent ces malheureux? En arrivant, la croix fut plantée sur un tertre comme pour en prendre possession au nom du Seigneur Jésus-Christ. Les Canadiens n'étaient pas moins religieux; en outre, ils étaient plus habitués à la présence du prêtre, car déjà bon nombre de paroisses avaient leur prêtre résident. A l'époque du temps pascal, Canadiens et Acadiens se rendaient à Trois-Pistoles, où le devoir accompli, le curé, admirant leur intrépide esprit de foi, promit d'aller les visiter chez eux. Oh! ils recevaient bien, et en effet ils reçurent avec grande joie et politesse, le curé-missionnaire dont le zèle n'était pas moins intrépide, mais ces visites courtes et espacées ne suffisaient pas à leur piété. Des instances répétées à faire, sous le vocable de Saint-Basile-le-Grand, l'érection canonique d'une paroisse dans le Madawaska. Cet heureux événement s'accomplit en 1792. Le décret portait en outre la promesse d'un curé résident, promesse qui ne reçut son effet que dix ans plus tard. Saint-Basile devint donc le titulaire de la première église bâtie dans cette vallée du Saint-Jean.

L'installation paroissiale, eue en 1792, marque une date inoubliable dans l'histoire de la civilisation, et pour ce petit peuple, divisé et mutilé à l'envie, qui restait debout quand même dans son unité. La force de résistance qu'elle possède et qu'elle tient de Dieu a fait, encore une fois ce miracle. N'est-ce pas un principe de vie? N'est-ce pas à l'Eglise paroissiale que l'on doit la vie spirituelle; que se fonde la famille chrétienne, que l'on participe au sacrement de l'unité? (S. Aug.) C'est "à la grand'messe et aux vêpres (de la paroisse) que l'on acquiert le sens catholique, que l'on prie avec tous et pour tous, que l'on prie — contracte la fraternité" (Mgr Baudry). Saint-Basile fut longtemps l'unique centre religieux de la région. A mesure que les groupes se multipliaient, de nouveaux clochers rayonnaient à l'horizon, érigés toujours par l'évêque de Québec; et l'esprit de la paroisse-mère passait dans l'âme de la fille. Tant il est vrai que l'esprit paroissial jette dans le cœur de l'homme des racines profondes, et l'attache à sa foi, l'attache par le fait même à ses frères qui sont de même sang et qui parlent la même langue. N'est-ce pas là le sens catholique s'épanouissant dans l'une de ses manifestations les plus belles et les plus touchantes?

Les vicissitudes du Madawaska ne ressemblent en rien à celles d'un autre peuple. Quelques pros-

complication de banquiers où sont comprises les maisons Rothschild, Lloyds, Goshen, Cunliffe, Morgan, Grenfell ainsi que les banques *London City and Midland*. Par suite de la restitution de l'Alsace et de la Lorraine à la France, l'Allemagne a perdu ses principaux gisements de fer. La France a maintenant tous les minerais de fer qu'il faut à son industrie, mais elle n'a pas assez de charbon ni de coke pour les utiliser comme il le faudrait. Par conséquent, l'Allemagne, elle, a de grands charbonnages, mais manque de minerais de fer. Stinnes, en Allemagne, conçut le projet de faire collaborer les industries françaises et allemandes à la reconstruction des villages et des voies dans la zone dévastée. A la suite de l'exposé de son plan, en juin dernier, un Français intéressé dans l'industrie métallurgique, M. Laurent, fut même envoyé à Berlin comme ambassadeur de France. Paris avait cependant compté alors sans les Anglais. Le groupe, dont lord d'Albernon est le truchement autorisé, ne vit pas d'un bon oeil la restauration possible de l'industrie métallurgique française, même après l'affaiblissement de l'Allemagne. C'est pourquoi, selon l'auteur que cite le *Citizen*, la Grande-Bretagne, à la conférence de Spa, s'arrangea pour que l'Allemagne fut obligée de vendre son charbon et son coke à la France au même prix que les houilles anglaises. C'était empêcher les intérêts métallurgiques français et allemands de s'entendre et assurer à la Grande-Bretagne la continuation de son prestige industriel. Le même groupe anglais manœuvra ensuite de façon à détacher le bloc Loucheur de la coalition industrielle franco-allemande en train de formation, et l'associa à des entreprises anglo-françaises en Autriche, en Tcheco-Slovaquie et en Bulgarie. De son côté, Stinnes, rebute à Paris, négocia une entente avec un groupe italien propriétaire de gisements considérables en Styrie et ailleurs et promit de lui livrer du charbon contre des minerais de fer. Les Alliés, le 10 mars, s'emparèrent des trois principaux points d'exportation de houille, dans le bassin de la Ruhr, et bloquèrent ainsi la combinaison germano-française. Les charnelles combinaisons financières sont dangereuses pour la paix et la sécurité de l'Europe, où l'une et l'autre sont encore loin d'être assurées, par le temps qui court.

G. P.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'adresseront au papier, de l'encre, un timbre-poste, et à nous une perte de temps, s'ils voulaient bien en prendre note définitivement.

TOUJOURS LE FRANÇAIS

Montréal, 10 avril 1921.

M. Omer Héroux.

En date du 14 mars dernier, j'écrivais au surintendant des assurances d'Ontario, lui demandant d'envoyer le dernier rapport annuel concernant les assurances en français, s'il vous plaît. Huit jours plus tard je recevais le dit rapport pour l'année finissant le 31 décembre 1919 imprimé en anglais avec, au dos de l'enveloppe du rapport "French copy not printed yet". C'est la seule réponse que j'ai eue du département des assurances. Ce qui, voyant, j'écrivis immédiatement, soit vers le 25 mars au plus tard, demandant pourquoi ce rapport n'était pas imprimé en français encore quand l'édition anglaise est prête; je n'ai pas encore eu de réponse.

Je vous donne ces détails parce que de passage aux bureaux du Devoir, je vous avais mis au courant de la situation et que vous m'avez répondu de vous envoyer la correspondance échangée à ce sujet.

Du côté officiel, il n'y a point. Je vous envoie copie de mes lettres, avec l'assurance que l'incident servira à provoquer des explications.

Je suis votre dévoué.

Évariste FOREST.

275, rue Visitation.

Montréal, 14 mars 1921

Surintendant des Assurances,

Ottawa.

Monsieur,

Veuillez m'expédier le dernier rapport concernant les assurances au Canada.

Je désire que vous m'envoyiez l'édition française du rapport.

Je suis votre serviteur.

Évariste FOREST.

275, rue Visitation.

Montréal, 23 mars 1921

Surintendant des Assurances,

Ottawa.

Monsieur,

Je reçois à l'instant le rapport des assurances pour l'année finissant le 31 décembre 1919, mais à l'encontre de ma demande, ce rapport est imprimé en anglais avec au dos de l'enveloppe le recourant, ces mots "French copy not printed yet".

Comment se fait-il que, rendu en mars 1921, il nous est encore impossible d'avoir l'édition française quand l'anglais est prêt?

Étant donné une réponse qui me satisfait, je suis votre serviteur.

Évariste FOREST.

275, rue Visitation.

Montréal.

LE CONCERT RENAUD

M. Emiliano Renaud, qui ne s'était pas fait entendre à Montréal depuis plusieurs années, a donné un concert, hier soir, au théâtre "His Majesty's". Il y a paru comme virtuose compositeur et participant à une œuvre de musique de chambre. Sous ce triple aspect, il est fort intéressant. Son jeu ne vise guère à l'effet, et seules, deux pièces au programme étaient de la virtuosité pure: Saint-François de Paule marchant sur les flots, de Liszt et la Polonoise, opus 53 de Chopin. Cette dernière en particulier a été la bienvenue, c'est bien rare en effet, que les pianistes la jouent. Surtout à cause du trait en octaves qui se trouve vers le milieu.

M. Renaud a joué tout son programme avec une belle clarté et une interprétation très intelligente. Il a de la puissance, mais ne force jamais la sonorité qui demeure très pianistique. Le Nocturne en ut mineur de Chopin, dans la nuit, de Schumann et sa propre transcription d'un Intermezzo, de Schubert ont été d'excellents exemples de sa manière, très riche et très polonoise a prouvé sa virtuosité.

Comme compositeur, M. Renaud a été interprété, par M. Ulysse Pagnon qui a chanté sa Chanson de l'ortuio d'une belle et intéressante facture et une pièce de Dvorak: The Bird of the Wilderness, en plus d'un air de Lullu. M. Pagnon est un progrès marqué et mène sa demie avec aisance. De M. Renaud aussi, le Quatuor d'ensemble interprété sur le lac transcription d'une œuvre pour le piano qui y perd sa plénitude sonore originale.

M. Chamberland a joué deux pièces dont la seconde: Fantaisie Slave de Dvorak, transcrite par Kreisler lui a valu un rappel mérité.

Le programme se fermait par le Quintette de Schumann joué par M. Renaud et le Quatuor d'ensemble d'une façon irréprochable avec un ensemble bien fondu et dans des proportions dynamiques exactes.

Fréd. PELLETIER.

Les funérailles

de M. Rheault

Disraeli, 11. (D.N.C.) — Les funérailles de M. J.-E. Rheault, maire de la ville et député du comté de Wolfe, à la législature de Québec, ont eu lieu, jeudi dernier, en cette ville au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé Oscar Bélanger, neveu du défunt, assisté de MM. les abbés L'Heureux et Désautels, comme diacre et sous-diacre. La chorale de la paroisse sous la direction de M. Eudore Deveau, a rendu la messe de Pères.

Conduisant le deuil, les fils du défunt, MM. Gustave, Edmond, Charles-Auguste, Emile, Gaston, Raoul, Georges-Edouard Rheault; ses gendres: MM. Israël Plamondon et Raymond Ouellette; ses beaux-frères: MM. E.-E. Legendre, E. Huard, L. H. Devault, Alphonse Devault, Elzéar Devault; ses neveux: MM. le Dr J. P. C. Lemieux, Louis N. Audet, Alphonse Audet, Eudore Devault, et une foule d'autres.

UNE LOI PEU SÉRIEUSE

M. AMÉDÉE MONET DÉNONÇE DEVANT SES ÉLECTEURS DE SAINT-RÉMI LA LOI DES LIQUEURS, COMME ÉTANT INJUSTE ET ÉPIGÉMIQUE.

Saint-Rémi, 11. — M. Amédée Monet, député de Napierville, au parlement provincial, a tenu une grande assemblée, hier après-midi, dans la salle du marché. La réunion était présidée par MM. Aimé Olygny, maire de la paroisse et par M. Romuald Bédard, conseiller. M. Monet a surtout parlé de la loi des liqueurs qui viendra en vigueur au mois de mai prochain, et qui a été adoptée à la dernière session provinciale. M. Monet croit que cette mesure est une farce. Il est d'avis qu'elle ne produira pas de bons résultats. Si la loi de prohibition a été une grande erreur, dit le député de Napierville, la loi des liqueurs est une farce colossale.

L'orateur croit qu'il n'est pas juste que les villes et les cités aient seules le droit d'avoir des tavernes et des restaurants. Ainsi le village de Saint-Rémi ne pourra pas d'après la nouvelle loi, avoir de bière si ce n'est en ordonnant un repas ce qui est peu pratique pour des cultivateurs.

Les paroissiens de Saint-Rémi, dit M. Monet, devront aller à La Prairie pour avoir un verre de bière. La population de la province de Québec s'est prononcée en faveur de la vente du vin et de la bière et aujourd'hui le gouvernement provincial décrète que la vente de ces liqueurs ne sera permise que dans les cités et les villes. A quoi sert un referendum si le gouvernement ne se conforme pas aux désirs du peuple?

Le député de Napierville croit que cette loi ne durera pas plus de deux ans. Il se déclare antiprotectionniste quoique partisan de la tempérance.

M. Monet fait remarquer que les citoyens de Saint-Rémi devront aller à Montréal, pour avoir une bouteille de liqueur. Tandis que dans la métropole on pourra se fixer sur autrui de bouteilles qu'on voudra. La contrebande sera très active et le secrétaire provincial devra mettre des centaines de limiers sur des routes si veut surprendre les récalcitrants.

Le député de Napierville croit que la meilleure mesure était celle qui existait avant la loi de prohibition. On n'avait qu'à appliquer véritablement les pénalités. L'orateur dit qu'il a été seul à combattre l'adoption des tavernes dans les campagnes. Les députés ruraux d'en bas de Québec sont en faveur de la prohibition.

M. Monet donne crédit à M. Taschereau de sa sincérité et de sa bonne foi en adoptant cette loi des liqueurs.

L'orateur a fait une revue générale des travaux accomplis par le parlement provincial au cours de la session. Il a parlé des principales lois qui avaient été adoptées, faisant un résumé succinct de chacune et expliquant quels devaient être leurs effets. Il a traité des lois et des amendements aux lois concernant l'agriculture.

L'orateur a traité ensuite de diverses questions locales intéressant les électeurs de Saint-Rémi. Son discours a duré près de deux heures et demie.

Il y a dix ans

(Du Devoir, 11 avril 1911).

Au "Canadian Club", premier

Montréal, par Omer Héroux.

M. Henri Bourassa fait devant le Canadian Club, un exposé substantiel du programme nationaliste: Protection et réciprocité. — Le patronage et la nomination des juges. — Expédition de nos richesses naturelles. — Influences américaines au Canada. — La question des tropiques. — Nos relations avec la métropole.

Mission aux non-catholiques, par l'abbé Philippe Perrier.

L'exploitation du trésor municipal, par G. Dallaire.

Sur une question posée par M. Monk, le ministre de la marine, M. Brodeur, admet que des particuliers de Sorélie s'emparent sans gêne de bouées destinées au chenal du Saint-Laurent.

Mort du R. P. Joseph Paré, S.J.

Un nouveau deuil vient de frapper la Compagnie de Jésus à Montréal. Vendredi, la maison de l'Immaculée-Conception avait à pleurer la perte subite d'un de ses professeurs; le lendemain, c'était le collège Sainte-Marie qui avait à pleurer la mort d'un de ses membres les plus méritants en la personne du Père Joseph Paré.

Le Père J. Paré naquit à Montréal le 1er novembre 1847. Après avoir fait toutes ses études classiques au collège Sainte-Marie, entra au noviciat du Saint-Armand, le 15 août 1867. On l'envoya faire sa philosophie et sa théologie à Laval, France, puis sa troisième année de probation à Tronchiennes, Belgique. A l'exception d'un court séjour de six mois à la Résidence de Québec et de trois années au Saint-Armand en qualité de professeur ou de Socius du Père-Maitre, il passa toute sa vie religieuse au collège Sainte-Marie: régent, préfet spirituel, directeur de Congrégation, confesseur. Ce fut dans ce dernier emploi, exercé pendant 31 ans avec un zèle infatigable, qu'il fut atteint de la maladie qui devait l'emporter. Il s'éteignit tout doucement le 9 avril 1921.

Son service aura lieu au Gesù, mardi, à huit heures et demie.

"FRANÇAIS" DU MADAWASKA

(Suite de la 1ère page.)

mesmes tiennent-elles en réserve pour l'avenir? On ne saurait le prévoir. Le grain de froment qui pousse en terre prépare parfois des moissons insoupçonnées. "L'homme s'agit et Dieu le mène!" Il en est des petits comme des grands, aucun n'échappe aux sollicitudes de la Providence.

Divisions et morcellements, voilà bien le trait distinctif de cette histoire. C'est encore un grand mérite de M. Albert de nous avoir si savamment initiés aux secousses de cet édifice, heureusement bâti sur un socle solide.

Ne dirait-on pas que l'Acadien est victime d'une étrange destinée? Partout où il porte ses pas, comme nous venons de le dire, divisions et morcellements l'attendent. Quelle est la cause de ce phénomène? Peut-être n'a-t-il pas compris la nécessité de grouper, dès le début, toutes ses forces dans un établissement unique? Par conséquent peut-être, et plus résistait, il eut pu offrir un front plus solide contre les difficultés éventuelles qu'il était facile de prévoir. C'est bien possible, car en arrivant sur le sol d'Amérique, il s'établissait un peu partout: dans l'île Royale, depuis le Cap-Breton, dans l'île Saint-Jean, devenue l'île du Prince-Edouard, dans l'île de Terre-Neuve, au fond de la Baie française (Baie de Fundy). Ces établissements sont loin les uns des autres. Le Canadien procède autrement. Il a bien ses cours de bois, mais il y a d'abord Québec et Montréal, sur lesquels repose la colonie; la distance n'est pas longue et les communications sont relativement faciles et rapides.

Un siècle à peine écoulé, le traité d'Utrecht (1714) adjuge à l'Angleterre la Nouvelle-Ecosse, moins le Cap-Breton. Les Français de cette partie du domaine amputé acceptent de prêter le serment exigé par les Anglais, et la plupart y seront fidèles. C'est déjà une première scission. En 1755 a lieu cette lamentable dispersion des Acadiens sur toutes les plages. Parmi ceux qui reviennent, certains se fixent sur la Côte (détroit de Northumberland), d'autres sur les bords du fleuve Saint-Jean. En 1782, ces derniers sont encore une fois molestés, et en 1785, il leur faut partir définitivement.

Voilà ceux qui sont venus dans le Madawaska: ils sont loin, le pays n'offre aucun avantage aux Anglais, ils y seront sans doute en paix! Oui, l'espace de vingt ans, et voici que de nouvelles traverses se préparent, un autre morcellement va se faire, peut-être mortel, cette fois-ci.

La faute en est aux diplomates qui font des traités et aux hommes d'Etat qui les interprètent au gré de leur ambition et de leur cupidité. Les frontières du Madawaska n'avaient jamais été nettement déterminées, les cartes étaient embrouillées. Jusque-là, l'Angleterre avait imposé son autorité sur tout ce territoire. Mais un jour les Américains, tentés par les superbes forêts de pins, splendide parure de ses montagnes, se découvrirent des droits assez problématiques sur le pays. Bref, c'en fut assez pour se lancer dans la voie de disputes qui vont durer plus d'un quart de siècle.

Il y eut des conflits, des procès, des expéditions militaires, non sanglantes à coup sûr, mais il y eut tout de même déploiement de force armée. Les gens du pays en général se rangèrent du côté canadien et cet acte de loyauté les honora. Il était bon de le dire une fois de plus. L'assée de ces difficultés qui devaient venir aux mains, l'Angleterre confia à lord Ashburton, la mission de terminer le différend. Ce diplomate se rendit à Washington, bien décidé d'en finir. Le traité qui porte son nom et qui fut signé en 1842, mettait fin à la contestation, mais au détriment du Canada, car "il faisait deux parts de ce pays de 12,000 milles de superficie, composés de montagnes superbes, boisées, de vallées extrêmement fertiles, arrosées de belles rivières, agencées de beaux lacs, très riches au point de vue agricole et forestier."

"La part du lion, soit 7,000 milles, devait échoir à nos voisins dont l'appétit territorial est étonnant. Les autres 5,000 milles restaient au Canada."

"La population de ce vaste territoire, comme nous venons de le voir, était homogène, c'est-à-dire qu'elle était catholique et française. Établie sur ce sol depuis longtemps, elle avait organisé sa vie sociale et religieuse sur le mode de Québec. Elle était bien nôtre, encore une fois."

"On brise violemment cette belle famille. Espérait-on enfanter à tout jamais cette jeune branche qui avait poussé sous la jonchée des feuilles à l'abri de tout regard?"

"L'action catholique, 23 août 1911). Deux drapeaux flottaient désormais sur la destinée et la fortune de ces frères qui jusque-là n'en avaient connu qu'un seul."

"La séparation politique présageait la séparation religieuse. Elle ne devait pas tarder. Le traité Ashburton avait laissé intacte la question de savoir si le territoire attribué au Canada serait administré par Québec ou le Nouveau-Brunswick. Chacun faisait valoir ses droits. Ceux de Québec remontaient aux premiers temps de la colonie et n'avaient jamais été abrogés; ceux du Nouveau-Brunswick, invoqués, avec plus ou moins de raison, étaient de date toute récente. Or c'est un fait incontestable que les gens du Madawaska, malgré un fort courant de sympathie pour les Canadiens de Québec, opinèrent pour les frères de la "Côte" avec lesquels ils communiquaient plus facilement. Ils s'émurent, et en 1867, l'acte de la Confédération consacra définitivement cet état de choses."

Mais bien plus importante était la question de l'autorité ecclésiastique sur les fidèles, devenus sujets américains. Celle-ci non plus n'avait pas été touchée par le traité Ashburton. Jusque-là, l'évêque de Québec, longtemps seul ordinaire

de tout le Canada, pourvut aux affaires religieuses du Madawaska; il érigea les premières paroisses, nomma aux cures, le visita même, comme le fit Mgr Plessis en 1812. Après la création d'un siège épiscopal (Halifax) dans les Provinces Maritimes, il conserva la juridiction sur la paroisse de Saint-Basile et celles d'alentour, pour la plus grande commodité des fidèles, mais une fois le siège de Chatham érige, il transmit ses pouvoirs à ce dernier. A quelle date? L'auteur ne le dit pas et c'est une lacune. Oh! sans mauvais vouloir, aucunement, mais avouons qu'il eût été intéressant de savoir à quelle époque les évêques de Québec cessèrent d'exercer leur juridiction sur ce petit coin de terre, où leur influence fut incontestablement profonde.

L'évêque de Chatham, à son tour, et pour les mêmes raisons, continua de veiller sur les catholiques du Madawaska américain. Des difficultés cependant surgirent bientôt entre les gens des deux bords. La séparation politique, la différence des lois civiles, beaucoup d'intérêts généraux et particuliers, telles furent les causes qui déterminèrent les fidèles américains à demander leur incorporation au diocèse de Boston, le plus rapproché à cette époque. On eut recours à Rome. A la suite d'enquêtes minutieuses, la Propagande mettait fin à l'agitation en 1870. Elle attribuait au siège de Portland, créé dans l'interval, la juridiction sur tout le territoire annexé à l'Etat du Maine. C'était la séparation suprême.

Nous voici rendu au dernier point de la synthèse que se dégage du récit dont nous avons suivi la trame. L'auteur a bien compris le sens de cette histoire, comme le prouve son attitude en présence des deux branches de la famille, maintenant divisée. A un moment donné, y a bifurcation, il la signale en temps et lieu, mais dans sa pensée, il n'y a qu'un seul arbre aux rameaux multiples. C'est pourquoi il témoigne d'une égale sympathie pour tous, et d'un même souci de raconter des succès et des épreuves, qui se confondent. Du reste il n'était pas libre d'écrire autrement; la séparation n'avait été que superficielle, l'unité intime n'avait pas été atteinte dans les profondeurs de l'âme. Le sang et la race sont souvent plus forts que la volonté de l'homme et les institutions humaines.

On draperait d'autre on est fidèle à l'autorité religieuse qui dirige. Même loyauté, même fidélité, c'est un trait commun aux deux groupes. De part et d'autre même croyance, même langage; on conserve les liens de parenté, quand l'hydre ramène "le pont qui prend" il n'y a pour ainsi dire plus de frontières qui séparent; on se voit comme des voisins qu'on ne s'est pas cessé de se voir, ou comme des proches qui n'ont jamais cessé de s'aimer. On ira, tantôt sur une rivière, tantôt sur l'autre, chercher une épouse, sans se mettre en peine du changement d'algèbre qui suit le déplacement. On choisira un parrain ou une marraine sans convenance, comme on l'a fait pour la mère.

Les fêtes religieuses attirent également des deux côtés. Mais il n'est pas de même pour les fêtes civiques, car le 1er juillet n'intéresse pas du tout les frères américains qui auront leur tour le 4 suivant, mais les Canadiens se réservent le droit de sourire aux pétarades défilées de ces grands enfants d'un jour.

Quelle influence domine sur l'ensemble? se demande M. le curé. Il semble croire que l'influence américaine l'emporte. C'est bien possible, et nous le trouvons pas à redire, car elle s'exerce, croyons-nous, à la manière des Cantons de l'Est, où une initiative plus décidée et un sens plus averti des affaires tendent à prévaloir. Tant mieux alors si elle ne dépasse pas ces bornes. Ces qualités, si avantageuses pour la vie temporelle, ne nuisent en rien aux qualités du cœur et de l'esprit qu'ils conservent tous avec un soin également jaloux.

Qui sait, si dans un avenir assez rapproché, l'influence prépondérante ne retrouvera pas le fleuve, le jour par exemple où l'une de ces institutions religieuses si actives à veiller sur le bien-être des peuples catholiques, sera créée sur la rive canadienne, en même temps que se fera l'érection d'une maison d'enseignement secondaire où l'on s'efforcera de donner aux petits "Français" du Madawaska une connaissance approfondie de la langue de leurs ancêtres, celle également qu'ils apprennent sur les genoux de leur mère?

Que l'on veuille bien ne pas nous reprocher la longueur de cette étude. Elle est sans doute et avant tout d'intérêt local, mais nous estimons qu'elle a une portée beaucoup plus grande. La connaissance de cette fraction de notre peuple, si minime soit-elle, projette une lumière plus intense et plus forte sur toute l'histoire française de ce continent. Il nous plaît en effet de savoir ce qu'est devenue cette poignée de héros; quel résultat a donné ce mélange des deux sangs; aussi quel appoint il nous prépare pour l'avenir.

Le jardinier plante parfois dans son champ de distance en distance de jeunes arbres qui ne donnent aucune ombre, mais quand ils ont grandi et que les rameaux se rejoignent, une ombre protectrice se répand sur le vaste territoire qu'ils recouvrent.

Fr. Thomas COUET, O. P. Montréal, 31 mars 1921.

Errata. — Deux errata se sont glissés dans le premier article, que le lecteur aura de lui-même rectifiés. Ce sont d'abord les monographies des différentes paroisses "sorties" de Saint-Basile, que contient le volume; puis, que contiennent les registres de sa propre paroisse de Saint-Basile que Mgr Dugal ouvre avec plaisir aux chercheurs.

De nouveau président

Une dépêche datée de Shanghai, Chine, venant des quartiers généraux de Changai et envoyée aux bureaux de la Ligue locale des Nationalistes Chinois, annonce que le Dr Sun Yat-sen, chef de la Ligue nationaliste chinoise, a été réélu hier, président de la Chine. Le Dr Yat-sen a été le premier président de la Chine et est l'un de ceux qui ont contribué davantage à renverser la monarchie.

LES FUNÉRAILLES DE M. FISHER

ELLES AURONT LIEU CET APRES-MIDI. — M. MACKENZIE KING FAIT L'ÉLOGE DU DÉFUNT.

Ottawa, 11. (S. P. A.) — Les funérailles de M. Sydney Fisher auront lieu cet après-midi à deux heures à la résidence mortuaire, 4, Range Road.

La cérémonie religieuse sera présidée par le Rév. G. G. Nepeun, recteur de l'église All Saints. Un deuxième service aura lieu à 2 heures mardi, à la cathédrale Christ Church, à Montréal.

Porteront les coins du poêle: MM. W. L. MacKenzie King, le sénateur Hewitt Bostock, W. S. Fielding, Rodolphe Lemieux, le sénateur Arthur Boyer, W. F. Vilas, A. R. McArthur et J. A. Robb.

Le cortège funéraire partira de la demeure mortuaire à temps pour que la dépouille mortelle soit mise à bord du train du Grand-Tronc qui part de la gare Centrale à 3 heures 30.

Mardi, à 2 heures, p. m., un service sera chanté dans la cathédrale Christ Church, Montréal, sous la présidence du Rév. Herbert Seymonds, assisté du Rév. Elson I. Relford. L'inhumation aura lieu au cimetière Mont-Royal.

Ottawa, 10. — M. W.-L. MacKenzie King, chef du parti libéral en Canada, a fait l'appréciation suivante de la vie et des travaux de feu M. Sydney Fisher.

"Le parti libéral n'a pas eu de plus vrai ami et le Canada peu, s'il en a jamais eu, de citoyens plus désintéressés et animés d'esprit public, que feu M. Sydney Fisher. Pendant plus de quarante ans, M. Fisher a été activement associé à la politique de la nation. Sa carrière distinguée comme législateur durant les nombreuses années qu'il a passées au parlement et en qualité d'administrateur capable, durant quinze ans qu'il fut ministre de l'Agriculture, dans l'administration de sir Wilfrid Laurier, fait partie de l'histoire de ce pays. Ce qui n'est pas bien connu, si ce n'est du cercle de ses associés politiques et de ses amis intimes, c'est le degré dans lequel il fut toujours un conseiller sage et écouté sur les questions d'ordre public et privé. Les apports de M. Fisher au bien-être social de la nation ont été nombreux et variés."

Il y a à peine une phase du développement du pays à laquelle il ne s'est pas hautement intéressé. Agriculture, éducation, art, lettres furent tous libéralement aidés et promus par son influence publique et son aide personnelle.

LES FUNÉRAILLES DE M. FISHER

ELLES AURONT LIEU CET APRES-MIDI. — M. MACKENZIE KING FAIT L'ÉLOGE DU DÉFUNT.

Ottawa, 11. (S. P. A.) — Les funérailles de M. Sydney Fisher auront lieu cet après-midi à deux heures à la résidence mortuaire, 4, Range Road.

La cérémonie religieuse sera présidée par le Rév. G. G. Nepeun, recteur de l'église All Saints. Un deuxième service aura lieu à 2 heures mardi, à la cathédrale Christ Church, à Montréal.

Porteront les coins du poêle: MM. W. L. MacKenzie King, le sénateur Hewitt Bostock, W. S. Fielding, Rodolphe Lemieux, le sénateur Arthur Boyer, W. F. Vilas, A. R. McArthur et J. A. Robb.

Le cortège funéraire partira de la demeure mortuaire à temps pour que la dépouille mortelle soit mise à bord du train du Grand-Tronc qui part de la gare Centrale à 3 heures 30.

Mardi, à 2 heures, p. m., un service sera chanté dans la cathédrale Christ Church, Montréal, sous la présidence du Rév. Herbert Seymonds, assisté du Rév. Elson I. Relford. L'inhumation aura lieu au cimetière Mont-Royal.

Ottawa, 10. — M. W.-L. MacKenzie King, chef du parti libéral en Canada, a fait l'appréciation suivante de la vie et des travaux de feu M. Sydney Fisher.

"Le parti libéral n'a pas eu de plus vrai ami et le Canada peu, s'il en a jamais eu, de citoyens plus désintéressés et animés d'esprit public, que feu M. Sydney Fisher. Pendant plus de quarante ans, M. Fisher a été activement associé à la politique de la nation. Sa carrière distinguée comme législateur durant les nombreuses années qu'il a passées au parlement et en qualité d'administrateur capable, durant quinze ans qu'il fut ministre de l'Agriculture, dans l'administration de sir Wilfrid Laurier, fait partie de l'histoire de ce pays. Ce qui n'est pas bien connu, si ce n'est du cercle de ses associés politiques et de ses amis intimes, c'est le degré dans lequel il fut toujours un conseiller sage et écouté sur les questions d'ordre public et privé. Les apports de M. Fisher au bien-être social de la nation ont été nombreux et variés."

Il y a à peine une phase du développement du pays à laquelle il ne s'est pas hautement intéressé. Agriculture, éducation, art, lettres furent tous libéralement aidés et promus par son influence publique et son aide personnelle.

"Son sympathie large et généreuse ont aussi trouvé expression dans des efforts pour promouvoir et entretenir partout où l'occasion s'en présentait des relations plus larges et plus amicales, entre le peuple de notre Dominion et les peuples d'Europe et de l'Orient. Il ne fut pas une cause publique qui méritât sa confiance et à peine une œuvre de philanthropie privée qu'il ne fût prêt à aider dans l'étendue de sa capacité."

"Vue dans un sens large, la vie de M. Fisher aura été vécue entièrement pour les autres et pour l'Etat. On verra qu'elle constitue une expression de vie consacrée au peuple, aussi utile et variée dans ses domaines d'activité qu'elle fut désintéressée et ennoblissante dans ses buts. De ces vies, une nation ne saurait se montrer trop profondément reconnaissante, ni ne saurait chérir leur mémoire avec un respect et une admiration trop grands."

Achat de journaux à Toronto

Toronto, 11. (S. P. C.) — Le Mail and Empire vient d'acheter

le Daily World et le Sunday World et continuera la publication du Sunday World.

Le Daily World ne paraît plus; sa circulation ajoutée à celle du Mail and Empire. Les pages spéciales pour le comté de York et autres paraîtront dans le Mail.

Sans avis préliminaire le Daily World a cessé d'exister avec le numéro de samedi. La rumeur circulant depuis plusieurs jours, que la publication du journal était vouée à l'abandon, n'était que le reflet de la vérité. Elle était liquidée par C. T. Clarkson, au compte des créanciers.

Le Toronto World a été fondé en 1880 par W. F. MacLean, député fédéral et depuis son origine il a été agresseur et indépendant. Il appuya de façon générale le parti conservateur et spécialement le tarif dont le père de M. MacLean fut l'un des premiers partisans au Canada.

Sous la direction de M. MacLean, le World fut toujours partisan de la nationalisation des chemins de fer.

Sans être riche, il a été une grande école de journalistes. Quelques-uns des plus brillants journalistes du Canada ont été formés dans ses bureaux. Le Sunday World a été établi en 1891 et depuis lors a toujours prospéré.

Concert Larrieu

A la palestra de l'A. A. d'A. nationale, rue Cherrier, mercredi, le treize avril, concert par M. Albert Larrieu.

M. Larrieu, poète d'un charme inspiré et musicien de grande valeur, donnera une première audition de ses nouvelles œuvres, qui seront interprétées par Mmes Suzanne Galli, France Rieli, et M. L. Galli.

Chaque nouveau concert donné par M. Albert Larrieu et ses interprètes distingués, est un nouveau succès. Ce n'est pas de l'enthousiasme qu'il soulève chez leur auditoire, c'est du délire, car le talent de ces artistes nous pénètre et nous ravit, et après leur visite par nous, ils font autant de regrets que de plaisir, car au plaisir intense de les entendre, succède le regret de leur départ. (Communiqué.)

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI: — jusqu'à 25 mots, 20 sous, et à 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'ÉLÈVES: — jusqu'à 25 mots, 20 sous, et à 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — jusqu'à 25 mots, 20 sous, et à 1 sou par mot supplémentaire.

Euchre

Jeudi prochain, le 14, à Saint-Pierre Claver, les demoiselles de la paroisse donneront un euchre de

charité au profit de la société Saint-Vincent-de-Paul. Les parties de cartes commenceront à huit heures et demie, dans la salle paroissiale, à l'angle du boulevard Saint-

Joseph et de la rue de Lorimier. Deux cents prix seront offerts aux gagnants. Il y aura du chant et de la musique. (Communiqué)

Feu le R. P. Saucier

Un service solennel sera chanté, mardi, le 12 du courant, à 8 h., dans la chapelle de l'Asile de la Providence, 369, Saint-Catherine-Est, pour le repos de l'âme du R. P. L.-Ed. Saucier, c.s.v.

CHOSSES MUNICIPALES

LE PAVAGE DES GRANDES RUES

LA COMMISSION NE TARDERA GUERE A FAIRE EXECUTER D'IMPORTANTS TRAVAUX DANS LES PRINCIPALES ARTES DE LA VILLE, EN PARTICULIER RUE SAINT-CATHERINE ET RUE SAINT-DENIS.

Les administrateurs procéderont bientôt, dès que la température le permettra, à l'exécution de travaux de pavage dans les principales artères de la ville, Saint-Catherine, Saint-Denis, Avenue du Parc, Sherbrooke.

Ils ont reçu des soumissions qui les ont étonnés, non pas par leur nombre, mais par l'écart des prix offerts. Qu'en juge :

Quinlan, Robertson et Janin, Limited et Bernard Brault offrent de procéder au pavage en asphalte de la rue Sherbrooke, de la rue Elmhurst aux limites ouest, respectivement pour \$22,407 et \$23,275; le pavage en asphalte et en asphalte et blocs de l'avenue du Parc, de la rue Lanes et de la rue Beaumont est proposé respectivement à \$45,415 et à \$57,687 par Bernard Brault, et à \$43,537 et à \$55,709 par la Silley Asphaltum Paving Co.; Bernard Brault, seul soumissionnaire, propose \$202,548 pour le pavage de la rue Saint-Catherine, de la rue Saint-Laurent à la rue Atwater; Bernard Brault et la Silley Asphaltum Co. estiment, selon qu'on emploiera l'asphalte ou l'asphalte et les blocs à \$56,916 et à \$64,126, et à \$52,331 et à \$59,137, le coût du pavage de la rue Beaumont, de l'avenue du Parc aux limites ouest; enfin les mêmes compagnies ont soumissionné pour le pavage de la rue Saint-Denis, de la rue des Carrières à la rue Isabeau, Bernard Brault pour une somme de \$245,878 et \$322,411, la Silley Asphaltum Paving Co. pour une somme de \$234,330 et \$303,701.

Huit compagnies ont soumissionné pour la construction de l'épave de la rue Valois, et voici les prix offerts :

A. Thérand, \$ 7,519.00
C. Frascarelli, \$ 8,004.02
Cité de Montréal, \$ 9,314.00
Rondou, Corlier et Cie, \$ 9,743.00
John P. Heffernan, \$ 10,000.00
Toussaint Frère, \$ 10,296.28
P. Larivière, \$ 10,599.00
Dillon et O'Sullivan, \$ 12,068.00
Atlas Construction Co. Limited, \$ 19,899.20

DIVERS

— La construction éventuelle d'un abattoir dans l'est de la ville a suscité à la dernière assemblée du conseil échevinal, une interpellation à la Commission administrative, qui y répond en assurant les échevins qu'il n'y a pas de projet de loi.

— M. Ross a proposé l'adoption d'un règlement en amendement au règlement No 570 intitulé "règlement réservant certaines parties des rues Saint-Urbain, Ste-Famille, Jeanne Mance, Hutchison et Durocher, pour des fins de résidence seulement". Il s'agit de permettre la construction, rue Durocher, d'une école de Hautes Etudes.

— Les démissions de Dr A. Demers, médecin-inspecteur des écoles, et de M. A. Durand, inspecteur des viandes, ont été acceptées.

FAITS DIVERS

DEUX MOTOCYCLISTES TUÉS
MM. Donat et Léopold Chapleau, âgés respectivement de 23 et 29 ans, 63 rue Mercier, ont été tués hier dans un accident de motocyclette, rue Notre-Dame, près de la rue Desautels, à la Longue-Pointe. Les deux frères s'en allaient à motocyclette pour aller à leur école. Ils étaient accompagnés d'une automobile à moteur. Les deux frères s'en allaient à motocyclette pour aller à leur école. Ils étaient accompagnés d'une automobile à moteur.

LE DANGER DES ARMES A FEU.
Paul-Albert Morency, 14 ans, 202, rue Brown, a reçu une balle dans l'aine hier après-midi, à la suite d'un accident. Morency jouait en compagnie de camarades dans la cour de la James Duncan and Company Ltd., marchands de bois, 1801, est, rue Ontario près d'une cage de bois. De l'autre côté d'Armand Lozeau, 1803A, est, rue Ontario était à nettoyer un revolver dans lequel se trouvait encore une cartouche. Lozeau, à un moment donné a tiré et a pris pour cible la cage de bois. La victime a été transportée à l'hôpital Notre-Dame. Son état est considéré comme très sérieux et on conserve peu d'espoir de lui conserver la vie. Lozeau est allé de lui-même se mettre à la disposition des autorités de police qui le gardent en attendant les développements de l'affaire.

ASSOMME PAR DES INCONNUS.
Un individu que l'on croit être un nommé Brossard a été transporté hier après-midi à l'Hôpital Général, la tête fracturée et le corps couvert de contusions. Brossard est entré dans un lieu d'amusement, rue Saint-Laurent et a eu maille à partir avec cinq autres individus. Le propriétaire a dit à Brossard que s'il voulait se chicaner, il lui fallait sortir. A la porte, les quolibets et les injures ont continué à pleuvoir et finalement Brossard s'est sauvé, poursuivi par ses cinq interlocuteurs. Dans leur course, ils ont bousculé et jeté par terre Mlle Lucienne Viau, 16 ans, 367, rue du Champ de Mars et infligé des contusions assez graves à la figure. Finalement Brossard a été rejoint rue Saint-Dominique et a été prestement assommé. Lorsque l'agent de police Brossard est arrivé sur les lieux, les assaillants avaient disparu. L'ambulance a été aussitôt mandée. La victime n'a pas encore repris sa connaissance. Son état est considéré comme très critique.

LE CRANE FRACTURE
Alors qu'elle débarrassait d'un tram encore en mouvement, Rachel Smith est tombée et s'est fracturé le crâne, hier soir, au coin de la rue Sherbrooke et de l'avenue Kitchener. Elle a été transportée à l'hôpital Western, où son état a été considéré si grave que la trépanation a dû être pratiquée sur-le-champ.

SOVIAK SUBIRA SON PROCES
L'enquête préliminaire dans le cas de Mike Soviak, accusé de complicité dans le meurtre de Nicholas Stripka, a eu lieu samedi, en Cour de police devant le juge Cusson. Quatre témoins ont été entendus. Le frère de la victime, Sam Stripka, a raconté que les individus étaient entrés et qu'ils avaient tous deux menacé les frères Stripka. Il a reconnu l'accusé comme l'un des bandits. Onofrik Manchuk qui se trouvait dans la chambre lors du meurtre prétend qu'il était tellement ému et surexcité qu'il n'a rien vu de l'affaire. Aaron Lublinsky, propriétaire du logis où a eu lieu le meurtre et qui a tenté d'arrêter l'un des voleurs a identifié l'accusé comme le complice de l'assassin. Le juge a alors condamné Soviak à subir son examen volontaire le 14 avril.

L'accusé est défendu par Mes Léonce Plante et Cohen.

MOEURS SLAVES
Le chef de police de Lachine, M. Durocher, a arrêté John et Peter Soutelnik, accusés d'avoir égaré un compatriote du nom de George Sochulok, vendredi matin, au coin de la rue Sherbrooke et de la 6ème avenue, Lachine. La victime qui

Mme DEGREE DECLARE QU'ELLE CROYAIT SON HEURE VENUE

Une dame des Trois-Rivières était presque impotente. — Depuis qu'elle a pris du Tanlac, elle se porte à merveille.

Mme Henri Degré, demeurant 112 rue Duplessis-Bochard, aux Trois-Rivières (P.Q.) est une des nombreuses personnes dont le nom s'ajoute à ceux de toutes celles à qui le Tanlac a donné des résultats remarquables. C'est pourquoi elle n'hésite pas à recommander chaleureusement ce médicament.

"Depuis que j'ai pris huit bouteilles de Tanlac, je me porte à merveille. Je n'hésite pas à dire que je ne me suis jamais mieux portée," déclare Madame Degré. Ayant été soulagée de tous les maux dont je souffrais, j'estime qu'il est de mon devoir de dire à tout venant ce que je sais du médicament qui m'a remis sur pied. Je souffrais tellement de l'estomac que je ne savais plus ce que c'était que de faire un bon repas sans souffrir le martyre par la suite. J'avais parfois de terribles nausées et des palpitations de coeur qui m'effrayaient plus que je ne peux dire. Le foie fonctionnait mal et j'avais des maux de tête et des étourdissements d'une violence

telles, que je pouvais à peine me tenir debout. J'étais si nerveuse que je ne passais jamais une bonne nuit. J'étais inquiète et déprimée.

De temps à autre, j'avais la sensation de m'en aller. J'en étais arrivée à me dire que mon heure était sûrement venue. Comme question de fait, j'étais presque impotente et je n'espérais plus recouvrer la santé.

"Le Tanlac a cependant fait de moi une femme bien portante. Jamais je ne me suis mieux portée que maintenant. Tous mes maux ont complètement disparu et je peux faire mon ménage avec la plus grande facilité. Je ne me sens plus jamais ni faible ni déprimée. Au contraire, j'ai la sensation constante de me porter à merveille. Je ne manque jamais de recommander le Tanlac chaque fois que l'occasion se présente.

J'ai toujours plaisir à dire à toutes mes amies quel merveilleux médicament est le Tanlac." Le Tanlac est en vente à Montréal dans les pharmacies de MM. Quenneville, Guérin et Bélanger, chez MM. Lecours et Lantôt et aux Liggett's Rexall Stores; à Verdun chez M. Henri-P. Fabien, pharmacien, et à Lachine chez M. Henri Le Cavalier, pharmacien, sous la direction personnelle d'un représentant spécial du Tanlac.

jeudi soir dernier, Boucher a fait une chute et s'est fracturé l'épine dorsale. Le docteur D. D. MacTaggart, médecin-légiste, qui a fait l'examen du cadavre, a déclaré qu'en plus de la fracture de l'épine dorsale, il a remarqué une fracture du crâne.

SERIE D'INCENDIES

Un incendie d'origine inconnue s'est déclaré hier après-midi, dans un hangar situé à l'arrière de la "Montreal Cotton and Wool Waste Co.", 155-159, rue des Communes, et a causé des dommages avant l'arrivée des pompiers. Ce hangar servait d'entrepôt à la compagnie précitée. Les pompiers ont dû employer quatre jets d'eau pour avoir raison des flammes.

Un incendie dont on ignore encore la cause s'est déclaré samedi après-midi, chez A. Kozov, manufacturier de chapeaux et de casquettes, 17, place du Marché. Les pompiers, au moyen d'extincteurs chimiques, ont réussi à éteindre les flammes avant qu'elles aient causé de trop grands dommages.

Un grand hangar, dont les Soeurs Grises se servaient à Longueuil, comme bûcher, a été hier matin, la proie des flammes. La prompte intervention des pompiers a empêché les flammes de se communiquer aux bâtisses environnantes. Les dommages sont peu élevés.

La maison de M. Georges Dufort, parc Angus, Montréal-Nord, a été complètement détruite par un incendie d'origine inconnue, hier matin. Les pompiers ont dû se servir d'extincteurs chimiques étant incapables d'employer les jets d'eau. Une grange qui se trouvait à l'arrière de la maison a pu être sauvée. Les dommages sont considérables.

Un grand entrepôt appartenant à M. Napoléon Sénécal, 221, rue Préfontaine et situé à Model City, a été complètement détruit, hier soir, par un incendie d'origine inconnue. Les flammes ont trouvé un élément facile dans la structure qui était en bois. En dépit des efforts déployés par les pompiers de Saint-Laurent, rien n'a pu être sauvé. Les dommages sont considérables.

LES ALARMES.

Dix-huit alarmes ont été sonnées durant les journées de dimanche et de samedi. Sur ce nombre treize ont été sonnées au cours des dernières vingt-quatre heures. Voici comment elles ont été enregistrées :

Dimanche matin : 4 h. 05. Boite 3528, angle des rues Sainte-Marguerite et Tourville. Fausse alarme.

8 h. 36. Appel par téléphone au No 3070-est, rue Notre-Dame, Longue-Pointe. Dommages considérables à la résidence de M. Arthur Desjardins.

Soir : 2 h. 38. Boite 778, angle des rues Ontario et Champlain. Légers dommages à la résidence de M. A. Lalumière, 461, rue Champlain.

3 h. 13. Boite 332, angle des rues Saint-Jacques et Regent. Feu d'herbe.

3 h. 43. Appel par téléphone à l'angle des rues Sherbrooke et Waldie. Feu d'herbe.

4 h. 29. Boite 311, angle des rues Wellington et Dalhousie. Légers dommages à un hangar situé à l'arrière de la Montreal Cotton and Wool Waste Co., 155-159, rue des Communes.

4 h. 39. Boite 3687, angle de la rue Coolbrooke et du chemin de la Côte Saint-Luc. Feu d'herbe.

5 h. 08. Boite 933, angle des rues des Carrières et Saint-Hubert. Feu de cheminée, chez M. A. Brabant, 369, rue des Carrières.

7 h. 25. Boite 3632, angle des rues Saint-Jacques et Regent. Feu d'herbe.

7 h. 28. Boite 9157, angle des rues Faillon et Lajeunesse. Fausse alarme.

7 h. 36. Boite 9146, angle des rues Abraham et Sainte-Adèle. Fausse alarme.

9 h. 06. Boite 9117, angle des rues Beaubien et Marquette. Fausse alarme.

11 h. 46. Boite 843, angle des rues Frontenac et Forsyth. Légers dommages à la résidence de M. A. MacDonald, 1384, rue Smith.

AU BON MARCHÉ

Mise en Vente Spéciale d'Articles de Première Communion

Habillements et Par-dessus pour Garçons qui font leur première communion

HABILLEMENTS en vécuna noir garnis d'une ceinture, culotte unie, collet rond attaché au cou. Grands de 5 à 9 ans. Nouveau prix, chacun

6.00

HABILLEMENTS en vécuna noir garnis de deux plis, en vécuna modérés de la ceinture, culotte unie, collet rond. Grands de 5 à 9 ans. Nouveau prix

9.00

HABILLEMENTS en serge noire garnis de trois plis en avant et en arrière. Ceinture et culotte unie. Collet rond. Grands de 5 à 8 ans. Nouveau prix

15.00

PARDESSUS en cheviote bleu-marine, style Reefe. Nouveaux modèles de printemps; âges de 4 à 9 ans, avec ou sans ceinture. Nouveaux prix

8.00

8.00 9.00 et 10.00

Jolis petits chapeaux blancs pour la première communion

CHAPEAUX blancs faits en dentelle de crin ou de fantaisie. Quelques-uns ont une calotte de paille, d'autres combinés de crin et de paille. Petites formes bonnettes garnies de fleurs et de ruban blanc, pour jeunes filles de 5 à 10 ans. Nouveaux prix

8.95

8.95 et 9.95

Autres lignes de CHAPEAUX blancs faits à la main, en paille de fantaisie combinée de crin et de paille, dans de jolies formes. Jolies garnitures. Nouveaux prix

6.95

6.95 et 7.95

CHAPEAUX tailleurs en paille Milan blanche, formes bonnettes à bord cordé et garnies d'un ruban cordé. Nouveaux prix

2.95

2.95 et 3.50

Robes et Voiles pour la première communion

ROBES en voile, mousseline, soie blanche, garnies de fine dentelle, broderie et ruban; genre Empire et taille longue. Toutes les grandeurs pour fillettes. Noux prix, chacune

5.00

5.00 à 14.00

VOILES en tulle ou net brodé. Dimensions : 1 1/2 et 2 verges carrés. Nouveaux prix

1.25

1.25 à 5.50

Articles de Première Communion dans l'Allée Centrale

Brassards de première communion peints à la main. Nouveaux prix

1.25

1.25 et 2.25

Intages-souvenirs de première communion sur vitre. Nouveaux prix

40c

40c et 1.00

Superbes chapelets en crystal de différentes nuances. Monture en "Gold Filled". Nouveaux prix, de

75c

75c à 7.00

Jolis livres de prière communion, en ivroir, avec ou sans étuis, pour fillettes. Nouveaux prix, de

50c

50c à 3.00

Magnifiques livres en cuir de couleurs, pour garçons. Nouveaux prix, de

40c

40c à 2.00

LETENDRE Limitée

625 Ste-Catherine Est

Angle Montcalm

RECTIFICATION DE CYLINDRES

DE PISTONS ET D'ANNEAUX DE PISTONS
RECTIFICATION D'ARBRES DE LA MANIVELLE
Aussi toutes réparations d'automobiles en général et d'engins de yacht.
L'organisation la plus considérable et la plus solide de Montréal, se spécialisant dans cette ligne.
187 Notre-Dame Est.
Angle du Parc.
H. E. Bourassa, Limited

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ARCHITECTE

74 ST-JACQUES MAIN 1547
J. Albert La Rue

ARCHITECTE
Plans — Détails — Quantités
Estimations — Evaluations — Surveillances, etc.
1626 ave. Fairmount O. 350 Grande Allée.
Rockland 2754.

ASSURANCES ET VITRES

ISIDORE CRÉPEAU
Assureur contre l'incendie, Accidents, Automobiles, Cambriolage, Glaces, etc.
1410 Blvd St-Laurent
Bâtiment Isidore Crépeau.

Agent spécial :
Atlas Assurance Company Limited

Directeur Gérant :
Commercial Plate Glass Assurance Company

Président :
La Cie CERAMO-VITRAIL Inc.
Fabrication des Vitres et Miroirs.

Phones : St-Louis 6401-6402.
Les Membres du clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

ASSURANCE
BRIS DE GLACES,
ACCIDENT ET MALADIE
Ne fait pas partie de l'Association
Taux avantageux pour les assurés.
Commission libérale aux agents.
LA COMPAGNIE
PROVINCIALE
D'INDEMNITES
IMMEUBLE "LA SAUVEGARDE"
Tél. Main 824 — 4114. Montréal.
Représentants demandés

ASSURANCES
Normandin & Desrosiers
Courtiers en Assurances.
2, RUE SAINT-JACQUES.
Tél. Main 3963. Montréal.

Bureau : Tél. Main 6593. 20 rue St-Jacques
Rés. : tél. Lallée 2240-w. Chambre 42

JOSEPH A. LAPOINTE
Ex-chef de district du dépt. du feu, Montréal

ASSURANCES
Bureau : Tél. Main 6593. 20 rue St-Jacques
Rés. : tél. Lallée 2240-w. Chambre 42

JOSEPH A. LAPOINTE
Ex-chef de district du dépt. du feu, Montréal

ASSURANCES
Bureau : Tél. Main 6593. 20 rue St-Jacques
Rés. : tél. Lallée 2240-w. Chambre 42

JOSEPH A. LAPOINTE
Ex-chef de district du dépt. du feu, Montréal

ASSURANCES
Bureau : Tél. Main 6593. 20 rue St-Jacques
Rés. : tél. Lallée 2240-w. Chambre 42

JOSEPH A. LAPOINTE
Ex-chef de district du dépt. du feu, Montréal

ASSURANCES
Bureau : Tél. Main 6593. 20 rue St-Jacques
Rés. : tél. Lallée 2240-w. Chambre 42

JOSEPH A. LAPOINTE
Ex-chef de district du dépt. du feu, Montréal

ASSURANCES
Bureau : Tél. Main 6593. 20 rue St-Jacques
Rés. : tél. Lallée 2240-w. Chambre 42

JOSEPH A. LAPOINTE
Ex-chef de district du dépt. du feu, Montréal

ASSURANCES
Bureau : Tél. Main 6593. 20 rue St-Jacques
Rés. : tél. Lallée 2240-w. Chambre 42

JOSEPH A. LAPOINTE
Ex-chef de district du dépt. du feu, Montréal

ASSURANCES
Bureau : Tél. Main 6593. 20 rue St-Jacques
Rés. : tél. Lallée 2240-w. Chambre 42

JOSEPH A. LAPOINTE
Ex-chef de district du dépt. du feu, Montréal

ASSURANCES
Bureau : Tél. Main 6593. 20 rue St-Jacques
Rés. : tél. Lallée 2240-w. Chambre 42

JOSEPH A. LAPOINTE
Ex-chef de district du dépt. du feu, Montréal

ASSURANCES
Bureau : Tél. Main 6593. 20 rue St-Jacques
Rés. : tél. Lallée 2240-w. Chambre 42

JOSEPH A. LAPOINTE
Ex-chef de district du dépt. du feu, Montréal

ASSURANCES
Bureau : Tél. Main 6593. 20 rue St-Jacques
Rés. : tél. Lallée 2240-w. Chambre 42

JOSEPH A. LAPOINTE
Ex-chef de district du dépt. du feu, Montréal

ASSURANCES
Bureau : Tél. Main 6593. 20 rue St-Jacques
Rés. : tél. Lallée 2240-w. Chambre 42

Tél. Main 1183 Rés. : Melrose 224.

Théodule Rhéaume, c. r.
AVOCATS.
EDIFICE "LA SAUVEGARDE"
92 Notre-Dame Est, Montréal.

Anstole Vanier Guy Vanier
VANIER & VANIER
AVOCATS
Tél. Main 2632. 97 rue Saint-Jacques.

CHARBON
O. O. SAMSON
CHARBON
Anthracite ou Bitumineux
Spécialité :
Communautés, couverts, écoles et manufactures.
Qualité : le MEILLEUR sur le marché.
Tél. St-Louis 4555-w. 191 GAUTHIER.

CHIROPODISTE
Maladies des Pieds
Traitement spécial des cors, durillons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive.
Douleurs, crampes, fatigue, picotements, résultant des pieds plats, chevilles faibles, chute de la balle du pied, disparaissent infatigablement avec nos arches-supports extra légers faits d'après l'empreinte du pied.
Traitement à domicile.
A. E. RAYMOND, spécialiste.
Au magasin Almy, 1er étage.
Bleury et Ste-Catherine. Uptown 7600.

COMPTABLES
Div. Est Main 2656. Etablie en 1896.
Div. Ouest, Main 7154.

BEAUDOIN LIMITEE
Achat de créances et collections
71A rue ST-JACQUES
Membre du service de collection américain.

L. A. CARON
COMPTABLE VERIFIATEUR
LICENCIÉ
INSTITUT COMPTABLE
48-ouest, rue Notre-Dame. Montréal.

P. A. GAGNON
COMPTABLE LICENCIÉ (CHARTERED ACCOUNTANT), chambre 316-317, Edifice Montreal Trust, 11 Place d'Armes.
Montréal. — Tél. Main 4912.

CADRES ET MIROIRS
La Cie Wisintainer & Fils Inc.
Manufacturiers de cadres, moulures et miroirs, importateurs de chromes, gravures, vitres convexes et ordinaires.
Vieux cadres réparés, redorés; miroirs réargents. Une spécialité.
Gros et détail.
58-60 BOUL. ST-LAURENT
Manufacture : 7 Clark. Tél. Plateau 2610.

COURTIERS EN IMMEUBLES
A. JETTE ET CIE, courtiers en immeubles (établi 1885), experts en propriétés. Edifice Crédit Foncier, 35 Saint-Jacques.
Prêts 1ère et 2ème hypothèques. Achat de balances de prix de vente et d'hypothèques.

DOCTEURS
Téléphone Est 7556 pour consultation.

Dr J.M.E. Prevost
des hôpitaux de Paris, Londres, New-York. Spécialiste dans le traitement des maladies d'estomac, de la Peau, des Reins, de la Vessie et des organes Génito-Urinaires. Aussi Maladies vénériennes.
460 ST-DENIS
Coin Sherbrooke. Montréal.

Dr J.-M.-A. VALOIS
Maladies des voies urinaires
40, rue Saint-Denis, Montréal.

DENTISTES
Dr E.-D. AUGOIN, B.A., M.A.
Chirurgien-dentiste
Chef du service médico-dentaire à l'Hôpital St-Justine
Spécialité : les enfants.
316, RUE SAINT-DENIS
Près du théâtre St-Denis.
Tél. Est 9034.



Page du Foyer

POUR VOS FILLES

Comme les petites filles de dix à quatorze ans usent très vite, et défraichissent facilement leurs robes, on conseille avec raison de choisir, lorsqu'on a quelque vêtement à leur acheter, une étoffe sans envers défini qui pourra se retourner et redevenir neuve quand il vous plaira de la refaire. Le modèle à adopter est aisé à trouver, des pages de la mode ne manquant vraiment pas de variété. Il est bon, encore sur ce point, de se souvenir que les robes à taille longue avantagent les fillettes un peu fortes, celles qui conservent encore leur embonpoint de bébé, tandis que les robes à taille courte habillent mieux les petites filles minces et frêles. Mais parmi les modèles les plus en faveur en ce moment on retrouve surtout la robe-chemise qui convient à tous les genres de fillettes.

Ces robes-chemises sont d'une jolie simplicité. Sans ornements, ou presque sans ornements, elles sont tout de suite gentilles. Pour une robe pâle, ayez une étoffe soyeuse bleue nattier, taillez à manches kimono plutôt courtes, faites le décolleté un peu genre bateau, s'allongeant sur les épaules, mais très modérément. Ajoutez une petite ceinture vernie ou de cuir fantaisie très étroite qui sortira de chaque côté par des

oeillets, laissant la petite robe tomber droite sur les hanches, et vous aurez une fort mignonne toilette. Si l'on veut y ajouter une note vive, qu'un entre-deux simulé par une broderie en laine descende du devant jusqu'à la ceinture, et que ce même entre-deux borde les petites manches. Ou encore, que l'on varie en faisant partir de l'épaulette devant et derrière un gros pli creux. En bas, une poche rectangulaire réunira le pli d'en arrière au pli d'en avant; de chaque côté, une poche prise au fin bord de la robe. Avec la ceinture un peu basse, cette robe est tout à fait élégante.

On fait aussi en ce moment beaucoup de robes dont le corsage est fait d'une veste droite tombant un peu plus bas que la taille, genre boléro, par exemple. Avec ce corsage, ce qui convient le mieux, c'est la jupe plissée "accordeon". On sait si cette jupe est jolie. Elle est pratiquée en ce sens qu'elle sera d'abord la robe de toilette, de sortie; et que, défranchie, elle sera facilement remodelée tout autrement, grâce à l'ampleur de l'étoffe contenue dans la jupe.

On garnit encore les robes de petites filles avec la broderie de laine, les ruches au col, et le ruban. Elles sont portées courtes, et plutôt étroites, en ligne droite.

Cousine GILLETTE.

Pensées choisies

"Le monde confond mérite et succès, deux choses que, souvent, la justice sépare."

Antoine de RIVAROL.

Lorsqu'un peuple a perdu l'Évangile, il n'y a point de force qui le puisse contraindre à souffrir sans murmure les fatigues du travail et les privations de la pauvreté; pas plus qu'il n'y a de révolution qui puisse contraindre la terre à se couvrir d'épis sans semences et sans labour.

Louis VEUILLLOT.

Conseils pratiques

LES PLISSES MÉCANIQUES

Lorsqu'on veut une jupe ou une tunique plissée sur toute la hauteur de la jupe ou de la tunique, il faut trois fois le tissu à plat, pour obtenir du tissu plissé, soit 3 mètres à plat pour 1 mètre de plissé. Faire

LES TISSUS DE TRICOT SOIE OU LAINE

Ces tissus, qui se tendent et se coulent sur eux-mêmes assez facilement, sont si extensibles qu'il est assez difficile de les couper très justement. Pour s'en tirer sans trop d'embarras, tendre sur la table sur laquelle on doit couper une épais-



Fairweathers
Limited

présentent une superbe collection

de

Modèles Originaux de Paris

Ces modèles ont servi d'inspiration aux couturiers américains pour les modes de 1921.

Costumes, Manteaux, Robes

Créations des grandes maisons de Paris, comprenant plusieurs morceaux par "TOBY".

Vous êtes cordialement invités.

Fairweathers Limited

Rue Ste-Catherine, près Peel.

Toronto

Montréal



La bonne cuisine

BROCHET AUX POMMES DE TERRE

Ecaillez, videz, essuyez le poisson, coupez-le en tronçons de quatre centimètres de longueur. Pelez les pommes de terre nouvelles et coupez-les en tranches. Foncez de beurre un plat allant au feu, mettez sur le beurre une couche de pommes de terre, assaisonnez, au-dessus une couche de brochet; assaisonnez, puis encore une couche de pommes de terre, assaisonnez. Noyez le tout de crème, faites cuire au four à feu doux pendant une heure en arrosant fréquemment. Les pommes de terre seront moelleuses, parfumées imbibées de crème, le tout délicieux. On peut aussi préparer, de même, un brochet jardinière en employant, au lieu de pommes de terre seules, une jardinière de légumes émincés tels que carottes, navets, haricots, petits pois, champignons. C'est également très bon.

TRUITE SAUMONÉE BRAISÉE

Ecaillez, videz et nettoyez soigneusement le poisson, assaisonnez-le et bardez-le de lard. Faites la cuisson de la façon suivante. Faites revenir dans une braisière, que vous aurez fongée de beurre, quelques rondelles d'oignons et de carottes, bouquet garni, vin blanc ou rouge 100 gr., fine champagne 30 gr., puis placez la truite recouverte d'un papier beurré sur cet appareil et faites braiser en arrosant fré-

quemment, après avoir chaque fois enlevé et remis le papier; cuisson trente-cinq minutes environ. Posez la truite sur un plat, tenez au chaud. Faites une réduction avec le fond de cuisson, Montez-la en beurre et masquez le poisson avec une partie de cette sauce.

Envoyez en même temps, avec le reste de la sauce dans une saucière, légumes de pommes de terre cuites à la vapeur.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

LES PLOMBIERS

Ce soir, à 8 heures 15, assemblée régulière du Syndicat catholique et national des plombiers. Un rapport de grande importance sera soumis à l'assemblée.

LES TISSERANDS

Ce soir, à la salle du Cercle Languevin, 372, rue Desjardins, assemblée régulière du Syndicat catholique et national des ouvriers textiles. M. J.-B. Delsile a un rapport de grande importance sur l'organisation de cette industrie à faire.

CORPORATION OUVRIÈRE DE LACHINE

Le Syndicat des Ouvriers en construction se réunira ce soir, à la salle de la C. O. C., angle des rues Saint-Louis et 15ème avenue. Le Syndicat coopératif se réunira le même soir au même endroit. Par ordre de M. J. Comeau.

Service de trains commode des deux gares de Montréal pour la ville de Québec

La commodité du service de trains entre Montréal et Québec, soit de la gare Windsor, soit de la gare Viger, fait qu'il importe peu que vous habitez l'est ou l'ouest de la ville; vous avez une gare près de chez vous.

Le service complet est le suivant: Montréal (gare Windsor) et Québec

Vers l'Est

Départ de Montréal, gare Windsor:

A 9 h. a.m. tous les jours (Le Frontenac), arrivée à Québec, à 2 h. 40 p.m.

A 11 h. 20 p.m. tous les jours, arrivée à Québec, à 6 h. 30 a.m.

Vers l'Ouest

Départ de Québec, gare du Palais:

A 1 h. 45 p.m. tous les jours (Le Frontenac), arrivée à Montréal, gare Windsor, à 7 h. p.m.

A 11 h. 45 p.m. tous les jours, arrivée à Montréal, gare Windsor, à 7 h. 5 a.m.

Montréal (gare Viger) et Québec

Vers l'Est

Départ de la gare Viger:

A 8 h. a.m. tous les jours, sauf le dimanche, arrivée à Québec à 2 h. 40 p.m.

A 5 h. 10 p.m. tous les jours, sauf le dimanche, arrivée à Québec, à 10 h. 10 p.m.

Vers l'Ouest

Départ de Québec, gare du Palais:

A 9 h. a.m. tous les jours, sauf le dimanche, arrivée à Montréal, gare Viger, à 3 h. 30 p.m.

A 4 h. p.m. tous les jours, sauf le dimanche, arrivée à Montréal, gare Viger, à 9 h. 30 p.m.

A 11 h. 45 p.m. tous les jours, arrivée à Montréal, gare Viger, à 8 h. 40 a.m.

Bureaux des billets du Pacifique Canadien, 141-145, rue St-Jacques, téléphone Main 8125, ainsi qu'aux gares Windsor, Westmount, Montréal-Ouest, Place Viger et Mile-End. (réc.)

Le Canadian National Telegraph

Le Canadian National Telegraph reprendra aujourd'hui le service de dépêches télégraphiques avec l'Europe qu'il avait interrompu. Ce service avait été interrompu depuis septembre 1918.

A l'Alliance Française

L'Alliance Française tiendra sa neuvième réunion de la saison, mardi prochain, à 8 h. 15, dans la grande salle de l'hôtel Ritz-Carlton. M. L.-J. Dalbis, docteur des Sciences de l'Université de Paris, sera le conférencier. Il traitera le sujet suivant: "De l'influence du mouvement scientifique sur le mouvement littéraire."

TRIBUNAUX CIVILS

DES INTÉRÊTS USURAIRES

LE JUGE SURVEYER RENVOIE DEUX SAISIES PRATIQUES CONTRE M. HUBBARD PAR M. W. H. TAPLEY — UNE SOMME DE \$420 A ÉTÉ PAYÉE POUR UN PRÊT DE \$75.

Le juge Surveyer a cassé samedi deux saisies qui avaient été pratiquées, dans les mois de février et de mars 1920, contre un nommé Hubbard après un jugement rendu au mois d'avril 1909. Il s'agissait de recouvrer des dettes de \$175 et de \$91.90 qui provenaient de deux emprunts de 50 et de \$25 que Marie Gourbey, veuve de M. W. H. Tapley, prêteur d'argent fameux, avait fait à M. Hubbard, en 1903.

Après que les procédures en recouvrement eurent été prises sur les deux prêts en question, le défendeur a fait confession de jugement au mois de décembre 1909. M. Hubbard s'est mis à faire des versements de sorte que le prêt de \$75 a été payé plusieurs fois. Entre 1915 et 1920, la demanderesse a semblé ignorer son débiteur.

En 1920, deux saisies ont été pratiquées contre le défendeur, l'une pour les frais de l'avocat et la seconde pour les deux dettes de \$175 et de \$91.90. La seconde saisie a été prise au nom de la succession de Mme Tapley qui est morte en 1908.

La somme de \$175 qui résulte du prêt de \$75 fait par Mme Tapley en 1903 portait intérêt à 20 pour cent par année et la somme de \$91.90 qui provenait elle-même du prêt de \$25 fait par Mme Tapley en 1903 portait 5 pour cent d'intérêt.

Le 30 avril 1909, après la mort de Mme Tapley, M. J.-O. Boulet qui se disait être un commis de la demanderesse défunte a réclamé de M. Hubbard la somme de \$497.17. Le débiteur s'est réfugié sous la loi Lacombe. M. Hubbard a ainsi payé une somme de \$420.40, entre le mois d'avril 1910 et le mois de novembre 1915. Les livres de la Cour de circuit montrent que cette réclamation de \$497.17 a été retirée, vers le mois de novembre 1915.

En février 1920, l'avocat de la Mme Tapley, a fait pratiquer une saisie-arrest pour ses frais en vertu du jugement rendu le 19 avril 1909. Le 16 mars suivant, une autre saisie a été prise contre M. Hubbard pour recouvrement de la même dette.

Il est prouvé que M. Hubbard a payé un surplus de \$29.37 de la somme qu'il devait. Le notaire avait reçu l'intérêt de 20 pour cent à 12 pour cent en vertu de la loi fédérale contre l'usure. On a demandé à la Cour de prouver que Mme Tapley fut une usurière.

Le juge Surveyer a donc renvoyé les deux saisies avec dépens.

LA PROHIBITION

"PUSSYFOOT" A PARLÉ

M. W. E. JOHNSON (PUSSYFOOT), CONNU COMME AVOCAT DE LA PROHIBITION, A PORTÉ LA PAROLE SAMEDI À MONTREAL. ON LUI LANCE QUELQUES INTERRUPTIONS.

M. W. E. Johnson, surnommé "Pussyfoot", le grand avocat de la prohibition, a porté la parole samedi soir à l'église méthodiste St-James. Une foule compacte et assez silencieuse se pressait dans le temple protestant de la rue Sainte-Catherine pour entendre celui qui a perdu un oeil à Londres. L'année dernière, au cours d'une parade des étudiants londoniens, M. Johnson est arrivé de Cornwall samedi après-midi, à 5 heures, en compagnie du Révérend Spence de Toronto. La réunion de l'église St-James était présidée par M. J.-H. Carson, président de la "Dominion Alliance". La musique de l'Armée du Salut a exécuté certains airs.

Lorsque le président de l'assemblée a présenté M. Johnson à l'assemblée, il s'est produit un peu de chahut. M. Carson a dit que les Montréalais étaient contents de voir l'avocat de la prohibition. Quelqu'un de la galerie s'est écrié: "Non! Non!" Un autre lui a répondu que celui qui parlait ainsi était un étranger. Finalement l'interlocuteur a été éconduit.

M. Johnson a commencé par dire qu'il n'aimait pas l'annonce de sa conférence qu'on avait publiée dans les journaux et qui faisait allusion à son oeil en verre. L'orateur dit qu'il ne veut pas passer pour un martyr.

L'orateur a relaté les efforts qui ont été faits ailleurs pour détruire

VOILES ANGLAIS



Leur fermeté est due à ce qu'ils sont tissés de coton deux brins — c'est-à-dire que deux fils sont tordus ensemble pour n'en faire qu'un seul. Le beau coton égyptien employé leur donne une grande souplesse.

La beauté de ces voiles est tout simplement superbe. Dessins et couleurs pour tous les âges.

39 pouces de largeur. La verge... 1.50

Au deuxième.

Goodwin's
LIMITED



L'ORÉAL

Teinture Instantanée pour Cheveux
Rend aux cheveux fanés et sans vie les
ténues lustrées et souples de la jeunesse
Réalise par la chevelure, est facile à
appliquer, s'emploie à la maison avec
les meilleurs résultats.

chez tous les pharmaciens et
coiffeurs
Importée de France par
ANGLO-AMERICAN AGENCIES LIMITED
41-43 St. François Xavier Street
MONTREAL

A TORONTO

Toronto, 11. — (S.P.C.) — M. W. E. Johnson a tenu deux assemblées à Toronto hier après-midi. Il a été généralement bien accueilli.

L'assemblée du Massey Hall était présidée par M. Thomas Crawford. L'orateur a commencé par porter une attaque contre un journal de Chicago du nom de "Brann's Iconoclast". A ce propos, il a fait des déclarations d'amour envers la Grande-Bretagne.

A CORNWALL

Cornwall, 11. — (P.C.) — M. W. E. Johnson a été bien accueilli samedi, alors qu'il a tenu une assemblée en cette ville. Il a cité des statistiques pour prouver que la prohibition était une bonne chose.

La presse catholique et nationale, par Henri Bourassa

La dernière brochure de M. Bourassa: La presse catholique et nationale, une importante brochure de 80 pages, grand format, ou il a réuni sa dernière série d'articles sur la presse, est enlevée. Il a fallu en tirer une nouvelle édition, prête depuis hier.

En voici le contenu:

Note-préface.

I — Une campagne de propagande: Regain de confiance — Utiles contacts — Succès notables — Résultats conditionnels — Fausses conceptions — Situation particulière du Devoir — Qu'est-ce qu'un journal catholique et national?

II — La presse et les œuvres: Eveil du sens social — Action des journaux — La "locomotive" — Qui paie le charbon? — Œuvres religieuses — Complément néces-

saire — Le Devoir et le renouveau intellectuel — Anglo-Saxonisme — Dilettantisme français — Le Devoir et les questions "pratiques" — Inévitable banqueroute de l'Anglo-manie — L'affranchissement économique par l'esprit social.

III — La presse et les catégories sociales: Clergé — Communautés religieuses — Professionnels — Défaut de formation sociale — Hommes d'affaires — Ouvriers — Ruraux — Influence délétère des journaux.

IV — La presse et la famille: La famille, fondement de l'ordre social — Décadence de la famille canadienne — Rôle de la presse.

V — La presse et le patriotisme: Bangerout, de la Confédération — Empire ou patrie? — Une patrie, ou trois? — Religion et Patriotisme — La loi qui sauve.

La brochure se vend 35 sous l'exemplaire (plus 3 sous pour le port), aux bureaux du Devoir, et dans les principales librairies. A la douzaine, \$3.50; par quantités de vingt et plus, sur le pied de 25 sous l'exemplaire; à partir de cent exemplaires et pour les librairies, conditions spéciales. Port en plus toujours.

Adressez les commandes à l'administration du Devoir, 43, rue St-Vincent, Montréal.



Feuilleton du "Devoir"
par
M. DELLY

FLEUR DU CLOITRE

28

(Suite)

Les âmes les plus concentrées ont parfois, aux heures des grands déchirements, de ces moments d'expansion où leur souffrance s'échappe, où la blessure se laisse voir un instant, saignante et douloureuse.

Le froid, l'orgueilleux Gualbert montrait ainsi, en cet instant, à la soeur dont le dévouement discret et silencieux l'avait suivi toujours, le fond de son cœur torturé, de ce cœur que l'on déclarait de marbre, et qui avait pourtant aimé passionnément Otilie de Walberg.

— Gualbert!... mon pauvre frè-

re!

Elle mettait dans ces mots toute sa tendresse fraternelle, tout son émoi devant cette souffrance de celui pour lequel elle avait tant prié. Une brève émotion passa sur la physionomie altérée de Gualbert.

— Merci, Emmanuelle, de ton affection. Elle m'est douce en ces heures de déchirement... Maintenant, laisse-moi, j'ai besoin d'être seul pour me remettre de cette secousse.

— Prends au moins un peu de nourriture, Gualbert? Après ce voyage, il n'est pas raisonnable...

— Non, c'est impossible, je ne pourrais rien avaler ce soir... De-

main, ce sera passé, et je me remettrai à ma vie ordinaire.

Elle lui sera silencieusement la main et fit un mouvement pour s'éloigner... Mais il l'attira tout à coup à lui et posa ses lèvres sur son front.

— Prie pour moi... et pour elle, chère soeur! murmura-t-il d'une voix où elle crut sentir une sorte de sanglot.

...Mme Harbreuze s'éteignit le lendemain soir, en tenant la main de son petit-fils. Elle avait reçu dans l'après-midi les derniers sacrements, et une lueur d'en-haut éclairant sans doute alors le fond de sa conscience, elle avait murmuré en regardant Thécie:

— J'ai été mauvaise... Pardon...

Gualbert ferma les yeux de sa grand-mère, il s'occupa de tous les détails des funérailles, reçut les condoléances de tous et répondit tranquillement à ceux qui s'informaient de sa femme:

— Elle est près de son père, très souffrant, et n'assistera pas à la cérémonie.

Si le caractère de la vieille dame n'avait pas été de nature à inspirer une très grande affection à ceux qui l'entouraient, sa disparition fit tout au moins un certain vide, pour Emmanuelle surtout qui s'occupait

beaucoup d'elle. Cette tristesse venait s'ajouter à celle, si profonde et si anxieuse, que lui inspirait le malheur de Gualbert, cette souffrance d'autant plus ardente et douloureuse que ce cœur d'homme la concentrait en lui.

Car ce bref instant d'expansion ne s'était plus renouvelé. Gualbert était redevenu impénétrable pour sa soeur comme pour les autres.

Dès le lendemain, comme il l'avait dit, le travail le reprenait, et il s'y adonnait avec une sorte d'apré jouissance. Le nom d'Otilie n'était plus prononcé par lui, et Thécie, mue par un ne sait quel instinct, s'abstenait de parler devant son cousin de la jeune femme.

Otilie, d'ailleurs, n'avait pas écrit. Un mot de son père était seul parvenu à la maison Harbreuze quelques jours après son arrivée à Rennbrunn. Il semblait certain qu'elle tenait à rendre la rupture définitive entre elle et tous les membres de cette famille dans laquelle elle n'était entrée que contrainte et frémissante d'orgueil blessé.

Gualbert montrait un visage impassible. En dehors d'Emmanuelle, personne ne pouvait savoir quelle torture secrète broyait ce cœur. Il s'occupait assidûment de ses affaires et reprenait ses fréquents voya-

ges, comme auparavant. Une pression de mains un peu plus forte parfois, quand il prenait le soir congé de sa soeur, une lueur d'émotion très brève dans son regard énigmatique et froid lorsqu'il rentrait celui d'Emmanuelle, si gravement aimant, indiquaient seuls à la jeune fille que son frère trouvait une douceur dans son affection discrète.

Le pauvre Séverin se débattait toujours dans d'extrêmes difficultés. Gualbert, dont les affaires prenaient chaque jour une extension plus considérable, lui avait offert une place de secrétaire. Mais sa mère ne voulait à aucun prix venir habiter Rocalande. Lyon seul, tout au plus, à la rigueur, une autre grande ville, pouvait lui convenir.

Un soir, Thécie entra tout émue de chez les Vianes et annonça à Gualbert et à Emmanuelle qu'elle trouvait dans la salle que Séverin était tombé malade.

Cette malheureuse femme le fera mourir! dit Gualbert avec irritation. Séverin ne pourra pas résister longtemps, avec une nature sensible comme la sienne... Mais il n'y a rien à faire.

— Non, car il a une trop haute conscience de son devoir pour ne pas le pousser jusqu'à l'héroïsme,

s'il le faut, ajouta Emmanuelle.

— En effet, il n'est pas de ceux qui désertent leurs devoirs, lui.

Ces mots avaient été murmurés par Gualbert, d'un ton d'amertume indicible, et Emmanuelle les devina plutôt qu'elle ne les entendit.

Avait-il fait part à Otilie de la mort de sa grand-mère? En tout cas, la jeune femme n'écrivait pas un mot à cette occasion et ce silence dénotait mieux que tout la volonté de briser les derniers liens avec la famille Harbreuze, d'ensevelir dans l'oubli ces quelques mois passés dans la vieille maison de Gualbert.

Il y avait aujourd'hui un mois qu'Otilie avait quitté le toit conjugal... Dans l'humide chapelle des Clarisses, Emmanuelle, la messe terminée, s'absorbait dans une prière fervente, éperdue, pour le frère dont elle devinait la souffrance profonde, pour la jeune femme qu'une aberration orgueilleuse éloignait de son devoir.

Depuis quelques jours, une idée germait en elle, et, la veille, elle l'avait soumise au jugement du vieux curé de Saint-Philibert, son directeur spirituel, qui l'avait complètement approuvée. Il s'agissait

de se rendre à Rennbrunn, de voir Otilie d'essayer de ranimer cette âme égarée, mais droite et bonne, à l'exacte notion de ses responsabilités.

Tout d'abord la jeune fille avait pensé à écrire à sa belle-soeur. Mais elle réfléchit que, verbalement, il lui serait plus facile de convaincre Otilie, de lui faire comprendre à demi-mot le mal qu'elle causait à l'homme loyal qui n'avait eu d'autre tort que de prendre sa froide rançonne pour une excessive réserve de jeune fille.

Mais, pour mettre ce projet à exécution, il fallait attendre une absence de Gualbert, celui-ci devant ignorer la démarche de sa soeur... Or, il allait partir pour l'Autriche, et voici pourquoi, à la veille de s'en aller vers l'Autriche, Emmanuelle priait avec une ardente ferveur pour que sa tentative fût couronnée de succès.

Emmanuelle avait hérité de l'esprit de décision qui caractérisait généralement les Harbreuze. Sa vie retirée, privée d'initiative dans cette petite ville arriérée, l'avait malgré tout, laissée singulièrement entreprenante, et ce fut sans embarras qu'elle s'organisa rapidement pour ce voyage bien qu'elle n'eût jamais été, seule, plus loin que Fribourg.

(A suivre)

Le journal est imprimé au no 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE, la responsabilité limitée, J. J. Leclerc, gérant.

LA VIE SPORTIVE

BROSSEAU NE SE BATTRA PAS CE SOIR CONTRE OTTO HUGHES

L'Américain ayant manqué son train, la bataille a dû être remise à jeudi soir. — Le Canadien est fort désappointé. — Défi à Solly Green. — Blain n'a pu aller au tournoi de Boston.

La bataille entre Eugène Brosseau et Otto Hughes, de New-York, n'aura pas lieu ce soir au Monument National, car la direction du Club Athlétique Regal a reçu un télégramme ce matin, lui annonçant que l'Américain avait manqué son train. Hughes aurait pu venir quand même à Montréal, mais il n'aurait pu être dans la Métropole avant dix heures et cela à condition que le train arrive en temps, mais comme les retards sont assez fréquents, la direction du club a préféré remettre la bataille à plus tard et il a été décidé de retarder la séance à jeudi soir, alors que Brosseau et Hughes en viendront aux prises.

En apprenant cette nouvelle, Eugène Brosseau fut grandement désappointé, car il a dit qu'il aurait aimé à faire face à Hughes, ce soir, car il se sent en parfaite condition. Brosseau continuera donc à s'entraîner jusqu'à mercredi, afin d'être en meilleure condition possible jeudi soir.

UN DEFI A GREEN

Singer Cooper, gérant de Kid Henry et Jack Sherman, nous a rendu visite, hier soir, pour savoir si Young Solly Green avait donné signe de vie au sujet du défi qu'il lui a lancé il y a trois semaines, au nom de ses poulains.

En apprenant que Green n'avait pas encore répondu, Cooper a déclaré qu'il n'était pas surpris du silence du petit Juif.

"Vous comprenez bien", a dit Cooper, "que la victoire de Sherman sur Young Jack Sharkey n'est pas là pour rassurer M. Greenbaum. Il a vu que Sherman était revenu meilleur."

La rencontre aura lieu dans le New-Jersey

LE COMBAT CARPENTIER-DEMPEY SERA DISPUTÉ LE 2 JUILLET SOIT A JERSEY CITY, NEWARK OU ATLANTIC CITY. — BATAILLE DE DOUZE ROUNDS SANS DECISION.

New-York, 11. — Jack Dempsey et Georges Carpentier se rencontreront pour le championnat du monde dans un endroit situé dans l'Etat de New-Jersey, samedi, le 2 juillet prochain.

La location exacte de l'arène, qui sera construite, ne sera pas annoncée avant quelque temps mais elle sera aux environs de Atlantic City, Newark et Jersey City.

Cette nouvelle a été officiellement annoncée samedi après-midi, par Tex Rickard, qui aura le contrôle de tous les préparatifs ainsi que de la présentation du match.

Rickard examinera divers endroits des villes mentionnées dans le courant de la semaine et il choisira ce qui lui offre les meilleurs avantages pour le combat, qui sera le plus important jamais disputé. L'arène qu'il se propose de construire aura une capacité de 50,000 personnes et elle sera située près de New-York. On pourra s'y rendre par toutes les voies de transport.

Dempsey, comme champion du monde, et Carpentier, comme aspirant et détenteur du titre de sa catégorie en Europe, recevront 60 pour cent des recettes brutes. Dempsey recevra 60 pour cent de cette proportion et Carpentier aura l'autre 40 pour cent.

En vertu des règlements de l'Etat de New-Jersey, le combat ne doit pas durer plus de douze rounds de trois minutes chacune et si les deux combattants sont sur pied à la douzième round, on n'aura pas droit de rendre une décision. Un arbitre, qui sera choisi plus tard, sera dans l'arène avec les combattants, mais il sera là simplement pour voir à l'observance des règlements. Il n'aura pas l'autorité de nommer le vainqueur en cas d'un "foul" ou d'un "knockout".

L'arène, qui coûtera environ \$100,000, sera construite en bois et elle contiendra au moins 50,000 spectateurs. L'angle d'élévation suffira pour permettre à ceux qui occupent une rangée dominante ceux qui sont plus bas.

Les prix varieront de \$50.00, siége en bas de l'arène, à \$500.00, une place située dans le haut de l'estrade. Les sections intermédiaires se vendront de \$10.00 à \$40.00. Les billets seront mis en vente vers le 1er mai dans les grands centres du continent. Au cas où il faudra faire un voyage pour venir assister au combat on pourra obtenir en même temps ses billets de chemins de fer.

L'amphithéâtre sera l'un des plus grands jamais construits pour donner un combat de boxe. Il sera trois fois plus grand que la construction érigée par Rickard, à Toledo, alors que Johnson et Jeffries se rencontrèrent, le 4 juillet 1910. Mais elle ne sera pas aussi considérable que celle construite à Toledo pour le combat Willard-Dempsey.

Les deux pugilistes ont reçu instruction de se mettre à l'entraînement. Dempsey partira de Seattle, dimanche soir, et après avoir réglé quelques affaires personnelles il commencera à se préparer pour le combat le plus important de sa carrière. Carpentier arrivera au commencement du mois prochain et s'entraînera au moins pendant six semaines.

LE GOUVERNEUR FAVORABLE AU PROJET.

Jersey-City, 11. — "Tant que tout sera conduit dans l'ordre et d'après les règlements de la boxe, l'assaut sera une bonne affaire pour l'Etat de New-Jersey, et je l'approuve."

leur que jamais et il trouvera toutes sortes de raisons pour l'éviter."

"Lorsque Green sera acculé au mur il essaiera de se sauver d'un match en demandant que Sherman fasse 125 livres. Mais nous l'attendons de pied ferme, car Sherman est capable de faire mieux que cette pesanturie. Il pèse 127 livres la semaine dernière et il n'était pas encore tout à fait prêt. Lorsqu'il aura encore une autre semaine de pratique je ne serais pas surpris qu'il descende à 122 ou 123 livres, ce que Green ne pourra jamais faire. Il est donc temps que Green sorte de son trou et qu'il vienne faire ses conditions, que nous acceptons à l'avance."

Harry Baker, un des amis de Sherman, est prêt à parier de \$100 à \$500 sur ses chances avec les Greenbaum, lorsque ces derniers auront consenti de laisser rencontrer leur frère avec Sherman.

BLAIN SE BLESSE

Georges Bain, qui devait aller représenter le Cercle Outremont, aux concours de Boston, n'a pu faire le voyage, à cause d'une foulure à la main droite, qu'il s'est infligée en boxant avec son frère, vendredi après-midi.

Le jeune Blain est passé à nos bureaux, ce matin, et il est bien désappointé de n'avoir pu aller se battre à Boston. "J'étais en bonne condition", a dit le petit bonhomme "et je suis certain que j'aurais fait belle figure".

Blain dit qu'il espère être assez bien pour prendre part aux concours amateurs, qui auront lieu la semaine prochaine, à la M.A.A.A. Il est inscrit dans la classe 108 lbs.

A LA PISTE DE BOWIE

Telle est la déclaration faite par le gouverneur Edward I. Edwards lorsqu'il fut avisé que Rickard avait choisi l'Etat comme terrain du combat Carpentier-Dempsey.

Bowie, Md., 11. — Deux handicaps ont été disputés samedi après-midi, à la piste de Bowie, le "Prince George", d'une distance d'un mille, ouvert aux trois ans et plus, et le "Capitol" pour les pur sang de la même division mais de trois quarts de mille. Drôle de coïncidence, les deux ont été gagnés par des descendants de Broomstick, Tippetty Witcher décrochant l'épreuve d'un mille tandis que le Dr Clark s'est assuré celle de six furlongs. Les deux vainqueurs chargeaient la plus lourde pesanture de tous les inscrits et ils furent faits favoris par les preneurs.

Six bons "sprinters" prirent part au "Capitol" et Dr Clark dut être secouru pour l'emporter sur Capt. Hersher, qui a fait une belle course. Favorisé par un bon départ, Collett prit la tête au signal du départ. Il s'assura tout de suite une grosse avance sur ses adversaires mais il faiblit grandement au dernier tour et Collett lui dut le fouet. Les deux vainqueurs chargeaient la plus lourde pesanture de tous les inscrits et ils furent faits favoris par les preneurs.

Sept bons coureurs répondirent à l'appel du juge au départ dans la course du Prince George et la victoire de Tippetty Witcher fut aussi contestée. Il mena du commencement à la fin mais au dernier seizième, Bolster s'approcha avec une grande rapidité et l'aurait emporté si l'épreuve avait été plus longue de quelques verges. Ce dernier courut en entrée avec Shoal, pour le compte de l'écurie Forman. Sandy Beal s'est assuré la petite part de la bourse.

PREMIERE COURSE, 3 ans et plus, 7 furlongs: 1. Medusa, 108, Enson, 4.80, 2.30, 2.30; 2. Resist, 110, Johnson, 2.30, 2.30; 3. Burlingame, 105, Shelepe, 5.10. Temps, 1:28 4-5. mry's Magne, Early Morn, aldy Granite et North Shore ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 3 ans et plus, 7 furlongs: 1. Louise Wynne, 91, Penman, 14.80, 5.10, 2.30; 2. Midian, 115, Johnson, 3.30, 2.60; 3. Starry Banner 110, Pauley, 4.30. Temps 1:29. American Maid, Legacy, Nancy Ann et Mary Maid ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 3 ans et plus, 7 furlongs: 1. Benevolent, 115, Morris, 4.50, 3.50, 2.60; 2. Sparcane, 115, Richcreek, 4.20, 3.40; 3. Double Van, 108, Gregory, 11.60. Temps 1:28 4-5. Pindar, Verity, Selma G., David Craig et Enrico Garuso ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 7 furlongs, \$1,000, 3 ans et plus, à réclamer: 1. Anna Gallup, 103, Schwartz, 11.50, 5.90, 4.60; 2. Hackmore, 105, Harrison, 5.70, 4.40; 3. George Boove, 105, Ponce, 5.50. Temps 1:28 1-5. Iron Boy, Rafferty, Oadstool, Kesiah et Edith Baumann ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 6 furlongs, \$1,200, "Capitol Handicap", 4 ans et plus: 1. Dr Clark, 130, Collett, 3.20, 2.70, 2.40; 2. Capt. Herscher, 109, Morris, 3.60, 3.00; 3. The Archer, 103, Harrison, 10.10. Temps 1:13 1-5. Sundial II, King's Champion et Mock Orange ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 mille, "Prince George Handicap", 3 ans et plus: 1. Tippetty Witcher, 120, Partridge, 3.50, 2.40, 2.10; 2. Bolster, 100, Allen, 2.50, 2.20; 3. Sandy Beal, 115, Corey, 2.70. Temps 1:42. Shoal, Uncles Lassie, Pimpico et Sea Sinner ont aussi couru.

La réception aux champions du monde

Ottawa, 10. — M. l'échevin Slattery, le président du comité civique nommé pour préparer la réception que l'on fera au club d'Ottawa, champion du monde au hockey, a réuni ses confrères à l'hôtel de ville, samedi après-midi.

On jugera de l'importance de la fête en apprenant que la plupart des citoyens en vue de la Capitale ont prêté leur concours, afin que tout soit mené rondement. Au nombre de ceux qui s'occuperont activement de la fête, on remarque le maire Plant, les commissaires Cameron, Ellis, Champagne et Barbarie, les échevins Gaulin, Lawe et Slattery, l'ex-échevin McGuire, MM. Cecil Bethune, H. Carruthers, Geo. Pink, Frank Smith, Basil O'Meara, Allan Baxter, Gil, O. Julien.

Les sous-comités sont repartis comme suit: réception: le maire, les commissaires, les échevins Slattery, Gaulin et Lowe; parade, MM. Pink et McGuire; le banquet, MM. Bethune et Carruthers; les invitations, MM. Frank Smith, O'Meara, Baxter et Julien.

Les Sénateurs arriveront ici lundi, probablement vers le midi; dès l'entrée du train en gare, les membres du comité, leur souhaiteront officiellement la bienvenue, puis la parade d'autos démarra, fanfare en tête. Après un bref stage à l'hôtel de ville, les héros seront conduits à travers la ville pour revenir au Château à 6 h. 30 où sera servi le banquet.

Le club Ottawa est composé des mêmes joueurs, qui l'an dernier gagnèrent le championnat de la ligue Nationale sans jouer finale et qui ensuite vainquirent le Seattle, champion de la ligue de la Côte du Pacifique.

EDDIE GERRARD, l'homme de défense est le capitaine actuel du club. Il est bien connu dans les cercles athlétiques de la capitale et pendant plusieurs années figura sur les équipes de hockey et de rameurs d'Ottawa. C'est en outre un excellent joueur de cricket et de baseball. Gerrard débuta dans le professionnalisme en 1913.

CLINT BENEDICT, gardien des buts, quoique comparativement jeune est un vétéran, il garde aussi les buts à la crosse et a déjà joué avec le club Vancouver. Il a gagné avec les Ottawa et comme amateur et comme professionnel.

SPRAGUE CLEGHORN, joueur de défense est un des joueurs les plus brillants de hockey actuel; il a joué avec les Wanderers à Montréal et antérieurement à New-York. Pendant deux ans il fit partie du Renfrew. Il est le frère de Odie Cleghorn des Canadiens.

FRANK NEIGHBOR, le centre, est un joueur scientifique et merveilleux, tant sur l'attaque que sur la défense; il a un jeu très élégant et joue généralement ses 60 minutes sans repos.

CY. DENNENY, voltigeur, est le deuxième meilleur compteur de points de la ligue Nationale, et dès son début comme joueur régulier, il fit un succès cette année. Ses lancers vers les buts, sont toujours dangereux. C'est de plus un autre joueur qui peut résister tout le temps de la jouée. Durant la "baisse" des Sénateurs, il fut le seul joueur à continuer son jeu brillant et véritablement cyclonique.

JACK DARRAGH, joueur d'attaque, est un de ces hommes sur lesquels on peut compter quand on a besoin, il est sur l'équipe des Sénateurs depuis nombre d'années.

GEORGES BOUCHER, homme de défense, est un des plus beaux manieurs de bâton de la ligue. Comme son copain Eddie Gerrard, il est un gradé de la vieille équipe des News d'Edinburgh, d'Ottawa. Longtemps il fut employé comme substitut et on ne lui donnait guère de chance de se mettre en vedette. Quand Cleghorn fut passé aux Toronto, l'an dernier, on le lança sur la brèche et il fit mieux que remplir sa nouvelle position.

HARRY BROADBENT, perdit beaucoup de son efficacité comme joueur, durant la période de suspension qu'il a encourue à cause de son refus de jouer pour le Canadien, mais chaque jour son jeu devient de plus en plus efficace.

MORLEY BRUCE, substitut, débuta la saison dernière et devient graduellement un des bons joueurs de la ligue. Avec une autre équipe, Bruce aurait eu plus d'avantages de montrer ses capacités et son jeu en aurait bénéficié. Il remplace actuellement Neighbor dont le jeu est si efficace, que Bruce lui-même n'a que de rares occasions de montrer son savoir.

LETH GRAHAM ET MCKELL ne semblent pas avoir rempli comme professionnels les promesses qu'ils donnaient comme amateurs mais on peut dire qu'ils font toujours de leur mieux.

Un des faits intéressants de l'équipe est que tous les joueurs actuels de l'Ottawa sont ou des fils d'Ottawa ou de la vallée de l'Ottawa. La plupart acquièrent leurs expériences du hockey dans le district.

UNE ORGANISATION PARFAITE.

Un ancien amateur de hockey déclarait ces jours derniers qu'il n'existe pas, au monde, d'organisation aussi parfaite, au point de vue du hockey, que celle du club Ottawa. C'est la crème des joueurs, dit cet enthousiaste du jeu national. Il compare l'équipe d'Ottawa, en 1909, avec celle d'aujourd'hui, et admet que Taylor, Kerr, Bruce Stuart et Lesteur étaient de première force. Le club cependant n'avait pas Neighbor, à cette époque, et Taylor n'était pas aussi efficace sur la ligne de défense que Cleghorn ou Gerrard. Billy Gilmore était un admirable manieur du bâton, mais il n'était pas supérieur à Boucher. Stuart était un joueur rusé et un "leader" sans pareil. L'équipe actuelle des Ottawa, au point de vue de la perfection et du poli, n'a pas d'égal au monde.

Joutes d'exhibition

A Philadelphie:
Philadelphie (Nat.) . . . 8 14 1
Philadelphie (Am.) . . . 3 5 2
Batteries: Ring, Weinert et Bruggs; Perry Naylor, Harris et Perkins.

A Brooklyn, N.Y.:
New-York (Am.) . . . 4 11 1
Brooklyn (Nat.) . . . 0 3 3
Mays et Schang; Mammaux, Pfeffer et Miller, Eruegers.

A New-York:
New-York (Nat.) . . . 17 14 2
Washington (Am.) . . . 8 14 2
Douglas, Ryan, Barnes et Snyder, Smith, Zachary, Schacht et Charriety.

A Louisville, Ky.:
Louisville (Am.) . . . 3 7 2
Boston (Nat.) . . . 1 7 1
Batteries: Estell, Long et Meyer, Kocher, Oeschger, J. Townsend, Bragton, Scott et O'Neill.

A Greensboro, N.C.:
Greensboro (Piedmont L.) 7 12 2
Buffalo (Int.) . . . 3 6 3
Batteries: O'Quinn et Moorefield, Donaldson; McCabe, Cordnier et Hailman, Traggessor.

A Memphis, Tenn.:
Pittsburg (Nat.) . . . 13 13 1
Memphis (As. du Sud.) 1 8 4
Batteries: Adams et Schmidt, Skiff; Chambers, Plane et Rungling.

A Chicago (Nat.) . . . 15 15 2
Kansas City (Am. Ass.) 3 4 3
Batteries: Alexander, Wheeler et O'Farrell; Lambert, Bono et Brock.

A Baltimore:
Boston (Am.) . . . 2 6 0
Baltimore (Int.) . . . 4 10 1
Batteries: Bush, Penneck et Ruel, Walters; Sullivan, Thomas et Lefler.

A Cincinnati:
Cleveland (Am.) . . . 2 7 0
Cincinnati (Nat.) . . . 1 2 2
Batteries: Coveleskie, Clarke, O'Neill; Margard et Wingo.

A Saint-Louis:
St-Louis (Am.) . . . 1 7 2
St-Louis (Nat.) . . . 4 9 1
Sotheron, Bayne et Severeid; Sherdel et Clemons.

JOUEURS DE DIMANCHE

A Saint-Louis:
Saint-Louis (Nat.) . . . 4 8 0
Batteries: Davis, Shocket et Severeid; May, Haines et Cemens.

A Kansas City:
Chicago (Nat.) . . . 10 18 1
Kansas City (Am.) . . . 5 8 1
Batteries: Martin et O'Farrell;

SERVICE DE LIBRAIRIE du "DEVOIR"

Les lecteurs du "Devoir" trouveront les ouvrages suivants au service de librairie du "Devoir":

	l'unité, franco
RESISTANCE AUX LOIS INJUSTES (LA) par le R.P. A. M. Mignault.	.. 78
SEMAINE SOCIALE DU CANADA.	.. 1.60
CHEZ NOS ANCIETRES par l'abbé Lionel Groulx	.. 55
AU COEUR DE L'HISTOIRE par L. R. de Lorimier.	.. 2.08
BRINS D'HERBE par Monique	.. 83
NOS VOYAGEURS par le R.P. E. Lecompte.	.. 1.30
LENDEMAINS DE CONQUETE par l'abbé L. Groulx	.. 95
SILHOUETTES PAROISSIALES par le R.P. Louis Lalonde	.. 80
AUTOUR DE LA MAISON par Michelle LeNormand.	.. 55
COULEUR DU TEMPS par Michelle LeNormand.	.. 80
LETTRES DE FADETTE 3e et 4e séries (chacune)	.. 55
MANUEL DE LA GARDE-MALADE DE L'HOTEL-DIEU.	.. 2.08
THE BIRTHRIGHT par Arthur Hawkes.	.. 3.25
CHOC (LE) (traduction du CLASH) par Ernest Bilodeau	.. 1.60
RECITS LAURENTIENS par le R.F. Marie-Victorin.	.. 70
CROQUIS LAURENTIENS par le R.F. Marie-Victorin.	.. 80
NAISSANCE D'UNE RACE (LA) par l'abbé Lionel Groulx	.. 80
JEAN-DANIEL DUMAS par Francis J. Audet	.. 80
UNE MATRISE D'ART EN CANADA par Emile Vaillancourt.	.. 1.05
ANTHOLOGIE DES POETES CANADIENS par Fournier et Asselin.	.. 1.32
POUR QU'ON AIME LA GEOGRAPHIE par Emile Miller	.. 1.31
COMEDIENS ET AMATEURS par Eugène Lassalle	.. 1.06
VADE MECUM DE L'EMPLOYE DE BUREAU par J. A. Fradette.	.. 65
QUESTION OUVERTE AU CANADA (LA) par Arthur St-Pierre	.. 55
CHASSE AUX MILLIONS (LA) par J. Chs. Harvey.	.. 27
CE QUE DIT LA JEUNESSE par l'abbé Apollinaire Gingras	.. 27
EMBALLEMENT (vers) par Yvonne Charette	.. 65
HISTOIRE DU CANADA par l'abbé A. Desrosiers et C. Bertrand	1.60
CHEZ NOUS par Adjutor Rivard.	.. 65
GLANURES CANADIENNES.	.. 45
QUESTION SCOLAIRES par Mgr Ross	.. 25
BILLET DU SOIR (3e série) par Albert Lozeau.	.. 55
CAP ETERNITE (LE) (vers) par Charles Gill	.. 80
EN VEILLANT AVEC LES PETITS DE CHEZ-NOUS par l'abbé Gélinas.	.. 80
REFRAINS DE CHEZ-NOUS	.. 12

Le prix indiqué comprend les frais d'envoi, par poste, pour chaque unité. Adresser toutes les commandes, avec remise par chèque au pair, mandat ou bon-poste, au

SERVICE DE LIBRAIRIE

"LE DEVOIR"

43, RUE SAINT-VINCENT, MONTREAL.

Williams, Bono et Brück, Lamb.
A Brooklyn:
New-York (Am.) . . . 4 9 1
Brooklyn (Nat.) . . . 5 12 2
Batteries: Shawkey, Quinn et Hoffman; Smith, Ruether et Krueger.

A Memphis:
Pittsburg (Nat.) . . . 7 10 2
Memphis (Southern Sss'n) 8 12 0
Batteries: Cooper et Wilson; Tuerro, Nemitz, Boyd et Dowie.

A New-York:
New-York (Nat.) . . . 7 11 2
Washington (Am.) . . . 5 12 3
Batteries: Toney, Nehf et Smith, Gaston; Shaw, Mogridge, Acosta et Picinich.

A Jersey City:
Philadelphie (Nat.) . . . 4 11 0
Jersey City (Int.) . . . 2 7 2
Batteries: Smith et Peters; Teccor, Wurm et Freitag.

A Louisville, Ky.:
Boston (Nat.) . . . 9 10 1
Louisville (Am.) . . . 5 2 3
Batteries: Townsend et Gibson; Wright, Koob, Miller et Kocher.

A Milwaukee, Wis.:
Milwaukee (Am. Ass.) . . . 3 7 1
Chicago (Am.) . . . 4 5 0
Gearin, Northrop et Quinn, McWeeny; Norris et Yaryin.

A Newark, N.J.:
Newark (Int.) . . . 6 9 1
Boston (Am.) . . . 5 10 1
Harper, Tipple et Smith; Jones, Thormahlen, Karr et Ruel.

Un souper du bon vieux temps au Montagnard

Le club de raquetteurs le Montagnard a terminé sa vingt-cinquième saison par un souper du bon vieux temps, qui a eu lieu samedi soir au chalet de Cartierville.

Quatre-vingt gais lurons, membres anciens et actifs, ont pris part à cette fête, qui était présidée par M. J. A. Morand, président du club le Montagnard, qui avait à ses côtés M. Alexandre Desmarcelet, le premier président de l'association; l'hon. J. L. Perron, du cabinet provincial; MM. J. A. LaLiberté, président de l'Union Canadienne des Raquetteurs et président du club Sorel; J. Adhemar Tremblay, président de l'Union locale de raquetteurs et du club Le Boucanier, J. Bélanger, Ernest Arcand, Léopold Racicot et A. R. Coalier, qui sont des membres fondateurs.

Plusieurs discours furent prononcés. M. Perron a répondu à la

santé de la province de Québec; M. Ludger Gravel à la santé de la ville de Montréal; M. Laliberté et Tremblay, à la santé des clubs; M. Coalier et Racicot à la santé des anciens membres; M. P. J. Majean, à la santé du Montagnard; M. Desrosières à la santé de notre président, et M. P. Roy, à la santé de la presse.

Après le souper, il y eut de la musique par un "violinon" et on chanta les airs canadiens ainsi que ceux du bon vieux temps. Étaient présents à la fête: MM. Albert Dumas, J. Béliste, Albert Bégin, Jos. C. Brisson, J. Raoul Viau, Thos. Couillard, Art. Martineau, Donat Lefebvre, J. F. Desjardins, L. Savard, Ernest C. Paquette, A. Beausoleil, J. H. Ernest Martineau, P. Trudel, E. Sainte-Marie, Victor Roy, J. M. Charbonneau, Humbert Solari, Alfred Saint-Pierre, N. Stella, Dr J.-B. Mandeville, Ernest Gingras, E. Quenneville, Elie Labelle, Wm Bishop, E. B. Frankel, J. Oviola Saint-Pierre, Clouis Payette, Albert Thibault, Edouard Gagnand, Henri Dufort, L.-P. Gravel, C. P. Charbonneau, E. Lefrançois, Elie Rodier, Arthur Goudron, Arthur Drouin, Armand Pilon, J.-D. Camirand, Dollard Drapeau, René Dastous, Louis Geoffroy, Denis Jourdain, J. I. Lagacé, G. G. Beausoleil, Camille Legault, A. Lécuyer, Gustave Letourneau, T. Moquin, Raoul J. P. Paradis, J. Guilbault, L. Geoffroy, M. D. A. S. Mackay, A. Dufort, Léon Larin, J.-N. Leclerc, L. Racicot, J. L. A. Panne-ton, Wilfrid Gervais, Théo. Rou-thier, Israël Meunier, S. Lamarre, J. M. Brien, R. McPherson, G. Fournier, L. E. Vaillancourt, Philippe Roy.

Laissez le Pacifique Canadien vous conduire dans l'ouest

L'Imperial quitte Montréal, gare Windsor, à 10 h. 15 p.m., tous les jours pour Winnipeg, Brandon, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vancouver et les stations intermédiaires. La composition de ce train est des plus modernes et comprend le dernier type de wagons-lits de touristes, avec toutes les commodités nouvelles qui assurent confort et économie dans le voyage.

Pour renseignements complets, taux, etc., s'adresser aux bureaux des billets du Pacifique Canadien, 141-145, rue Saint-Jacques, Montréal, ou aux gares Windsor, Viger, de Westmount, de Montréal-ouest et du Mile-End. (rec.)

Concert Larrieu

C'est mercredi, le 13 avril, qu'aura lieu à la palestra de l'A. A. d'A. Nationale, le grand concert Larrieu, donné sous les auspices de la Section des Raquetteurs de l'Association.

M. Albert Larrieu donnera une

première audition de ses nouvelles œuvres, qui seront interprétées par ses artistes distingués, Mesdames Suzanne-Galli, France Ariel et M. La Gail.

"Aucune (mission) française auprès de nous en ces derniers temps n'a su autant que le "quatuor Larrieu" faire aimer l'invincible et douce France."

La reprise des "Béatitudes"

REMISE A UNE DATE ULTERIEURE.

Pour des raisons majeures, la reprise des "BÉATITUDES" qui avait été annoncée pour le mardi 19 courant, a dû être remise à une date ultérieure.

Les personnes qui ont déjà retenu des billets pourront les remettre soit chez les Pères du T. S. Sacrement soit chez M. E. Archambault où l'argent leur sera rendu. (Communiqué.)

Commission des Liqueurs de Québec

Les personnes qui désireraient offrir à la Commission des liqueurs pour être utilisées comme dépôts de liqueurs, dans les cités et villes où la loi permet l'établissement de ces postes, sont priées de faire parvenir au bureau de la Commission, 59 rue Notre-Dame Est, Montréal, leurs propositions avec les détails suivants: 1. Cité ou ville, rue, numéro, dimensions et disposition du local, l'éclairage, système de chauffage, cave (indiquer dimensions), armoire-magasin, rayons et aménagement, le prix du loyer, avec ou sans chauffage, et éclairage.

ANTIKOR-LAURENCE
CHÂNE RADICALE DES CORPS
SUIVE EFFICACE, SANS DOULEURS
INVENTE PARTOUT 25¢
FRANCO PAR LA POSTE
A.J. LAURENCE - MONTREAL

ANGLETERRE

UN ESPOIR DE RÈGLEMENT

LA GREVE DES MINEURS DE CHARBON QUI MENAÇAIT D'entraîner un chômage général est en bonne voie de règlement. — LES POURPARLERS REUSSISSENT.

Londres, 11. (S. P. A.) — La grève des mineurs de charbon qui menaçait d'entraîner avec elle la grève générale des employés des chemins de fer et des autres transports paraît maintenant en bonne voie de règlement. Le différend a été fécond en surprises, et ce n'est pas sans étonnement qu'on a appris ici samedi soir qu'après une journée toute consacrée aux conférences et aux interviews apparemment interminables, les mineurs avaient enfin consenti à entrer en conférence avec les propriétaires des houillères, aujourd'hui. En même temps les grévistes étaient priés par leurs chefs de ne pas nuire à ceux qui essaient de préserver les mines de l'inondation. Ce revirement n'a pas encore été expliqué, sauf par cette phrase pleine de laconisme du secrétaire de l'Union des mineurs : "La conférence a été acceptée sans réserve". On peut croire cependant que le gouvernement a promis de régler la question des salaires d'une manière nationale, et non régionale. En tout cas, si comme l'affirme M. Hodges, les mineurs n'ont fait aucune réserve en acceptant de rencontrer leurs patrons, c'est assez pour conclure que les houillères vont s'occuper de l'assèchement des mines. On est cependant en droit d'espérer maintenant que la calamité qui menaçait le pays va être évitée.

Arthur Henderson, chef ouvrier, qui a participé à toutes les négociations, n'a pas assisté en personne aux réunions tenues avec le premier ministre samedi, mais il a néanmoins grande confiance qu'il n'y aura pas de grève générale mardi. Le comité exécutif de la triple alliance ouvrière a fait la déclaration suivante après avoir conféré avec M. Lloyd George, samedi soir : "Il a été décidé, qu'en premier lieu, le gouvernement va convoquer une assemblée des représentants de la Fédération des Mineurs et des maîtres des charbonnages au Board of Trade à onze heures lundi matin. Les questions en litige entre les deux parties seront discutées. En second lieu, la Fédération des mineurs va donner avis ce soir même à ses succursales de demander aux mineurs de s'abstenir de toute action pouvant nuire à la sauvegarde des puits miniers ou pouvant rendre nécessaire l'intervention à main armée du gouvernement".

C'est M. Hodges qui a élaboré avec J. H. Thomas, secrétaire de l'Union nationale des Cheminots, ce projet de négociations. M. Thomas a déclaré ensuite, au cours d'une interview, que ce rayon d'espoir de paix est l'oeuvre des pourparlers qu'ont tenus ensemble avec le gouvernement les employés de chemin de fer et ceux des autres transports.

Les mineurs ont trouvé cet accord temporaire acceptable. La triple alliance va s'efforcer de maintenir pendant les négociations et s'il est nécessaire elle appliquera ses décisions premières.

En ce qui concerne les perspectives de règlement, la Press Association prédisait hier, non seulement, que les cheminots et les ouvriers en transport n'auront pas besoin de faire la grève, et que l'activité va reprendre dans les mines. Le prochain retour des préposés aux pompes est dans l'ordre du possible.

Avant-hier, les représentants de la triple alliance n'ont pas ralenti leurs efforts pour faire reprendre les négociations entre les houillères et le gouvernement. Après la troisième entrevue entre une délégation d'employés des chemins de fer et des transports avec le premier ministre à Downing Street, entrevue qui a duré quatre-vingt-dix minutes, J. H. Thomas et Harry Gestling, président des employés des transports, ont annoncé que la délégation allait discuter de nouveau la question avec les mineurs, mais ne verrait pas le premier ministre avant dimanche.

A cette conférence, sir Eric Geddes, lord Birkenhead, Robert S. Horne, Austen Chamberlain et autres membres du gouvernement étaient présents. Après cette conférence, le premier ministre s'est rendu au palais de Buckingham et a eu une audience avec le roi.

Durant la journée, on a rapporté que, pourvu que la difficulté du pompage soit surmontée, le gouvernement n'est pas opposé à discuter le problème des gages sur une base nationale, c'est-à-dire, les mineurs. Il n'est pas certain cependant que le gouvernement aille jusque-là.

Le Cabinet a sanctionné, samedi, les mesures exceptionnelles prises pour assurer la préservation des puits miniers et des contingents de réserves navales ont été envoyés dans les Galles et en Ecosse pour protéger les volontaires et les opérateurs des pompes. Des troupes sont ainsi allées aider aux autorités civiles à maintenir le bon ordre et à faire fonctionner les services indispensables. On annonce au département de la Guerre que le lieutenant-général, comte de Cowan a été nommé commandant intérimaire du district de Londres et d'Aldershot. Son quartier général est aux Horse Guards.

VICTOIRE DU BON SENS

Londres, 11 — J. H. Thomas, chef des cheminots, a parlé devant une assemblée ouvrière, hier soir, et a déclaré que le règlement effectif de la veille n'est une victoire ni pour un côté ni pour l'autre, mais que c'est simplement un triomphe pour le sens commun. Le gouvernement et les mineurs ont fait disparaître la première difficulté, dit-il, espérons que le bon vouloir va présider aux négociations. La crise n'est pas entièrement passée. Les mineurs, forts de l'appui qu'ils savent avoir de leurs collègues de la triple alliance, et persuadés de la justice de leur cause, veulent être loyalement traités.

L'eau a endommagé 20 puits en Ecosse, 18 en Angleterre et dans le

IRLANDE

MARCHANDISES DÉTRUITES

QUANTITE D'ARTICLES VENANT DE MANCHESTER SONT BRULÉS A LA GARE DE KILLMALLOCK. — CONSTABLE TUE DANS UNE EMBUSCADE. — REPRE- SAILES EXERCÉES PAR LES MILITAIRES.

Belfast, 11. — (S.P.A.) — Hier à la gare de Killmallock, comté de Limerick, des hommes armés ont fait brûler quantité d'articles venant de Manchester.

Un constable particulier de l'Ulster a été tué du coup et trois autres personnes ont été blessées dans une embuscade tendue à Crossmaglen, comté d'Armagh. Les croix-maglen revenaient de l'église. On croit que quelques-uns de leurs assaillants ont été blessés. Un autre constable a été tué raide hier sur sa moto-cyclette près du village de Gregan-duff. Ses trois camarades ont été blessés. Les agresseurs étaient mieux armés qu'eux.

Cork, 11. — (S.P.A.) — Des troupes régulières commandées par un officier ont perquisitionné le district d'Ulster hier, ont arrêté plusieurs citoyens et incendié deux maisons de ferme et quantité de produits en guise de représailles contre l'embuscade tendue à Cross Barry, le 19 mars dernier à Cross Barry, à mi-chemin entre Kinsale et Macroom, dans laquelle six soldats ont été tués et cinq autres blessés.

Les occupants des maisons ont eu une demi-heure pour enlever leurs meubles et leurs aliments.

La police a trouvé hier une mitrailleuse et des munitions cachées dans l'établissement de la Société Agricole. Elle a aussi enlevé une automobile, employée dans les récents attentats républicains, ainsi que plusieurs bicyclettes.

La proclamation du couvre-feu à quatre heures de l'après-midi à Limerick, vendredi, à la suite d'une attaque portée par des civils contre une patrouille, n'a pas empêché les attentats de se continuer. Plusieurs bombes ont éclaté et on dit que les auxiliaires ont fouetté des personnes sur la rue. Les forces de la Couronne sont tombées dans un piège sur le chemin qui conduit de Midleton à Castlemartyr. On n'a pas de détails.

Le "Irish Bulletin" dit qu'il y a actuellement 28 femmes irlandaises en détention, et que onze d'entre elles ont été condamnées à la prison.

Dublin, 11. — Un citoyen américain en vue a déclaré ici hier que depuis trois semaines il a vainement essayé d'amener Eamon de Valera, le chef républicain irlandais, et les autres membres du Dail Eireann, à faire connaître les termes de paix minimum qu'il consentirait à accepter du gouvernement anglais. Il a ajouté que les Irlandais américains qui s'intéressent au mouvement veulent que l'Irlande ait une république ou rien. Ils se rallient en cela au point de vue de Michael Collins et de l'Armée républicaine irlandaise.

Harris avait menti

Buffalo, N.-Y., 11. (S.P.A.) — Roy Harris, gardé ici, par la police depuis qu'il a avoué être impliqué dans le meurtre de Jos. B. Ewell, commis à New-York, en juin dernier, a déclaré hier, que sa version était fautive.

Il a prétendu avoir fait le premier aveu pour éprouver l'amitié de sa femme d. et il était séparé et qu'il a revu pour la première fois la semaine dernière. Il désirait savoir si elle lui demeurerait fidèle dans le malheur. Il a affirmé que si elle ne lui avait pas fait preuve de loyauté il se serait allé à la chaise électrique sans aucun regret.

pays de Galles. Il y en a cinq d'irré-médiablement ravagés.

OPTIMISME PRUDENT

Londres, 11 — On est plus optimiste maintenant sur l'aspect de la grève, mais cependant on ne cesse de prendre toutes les mesures de précaution et de recruter des volontaires pour le cas où la grève générale de la Triple Alliance se déclarerait mardi soir. Les Londoniens soulagés de la crainte d'une grève de la Triple Alliance ont envahi les parcs et les grèves pour y jouir d'un brillant soleil. C'était un contraste frappant avec samedi.

Deux opinions prévalaient hier. Le premier se remarque chez les ouvriers qui veulent que maintenant qu'une conférence est assurée un plus grand nombre de "pompeurs" vont retourner aux mines, bien qu'en vertu de l'accord ils s'engagent à ne pas moquer les ouvriers volontaires. La deuxième veut que le gouvernement, bien que fermement opposé à l'octroi de subsides consentisse pour une période de temps illimitée à accorder quelques mesures d'assistance temporaire pour aider l'industrie à passer la crise. On croit aussi que toute la base des salaires proposés récemment par les propriétaires de mines, question qui a causé le différend, disparaîtra et qu'une nouvelle base sera présentée à la considération des mineurs.

Les ouvriers croient d'une façon générale que de la conférence d'aujourd'hui, va résulter un accord national ou au moins des salaires minimaux avec une espèce de boni pour les districts où règnent des conditions anormales.

Le désir du gouvernement de ne pas aggraver le différend se fait voir par le fait qu'aucun soldat ou matelot n'est employé pour le pompage des mines, mais seulement dans un but de protection.

Le Times fait les commentaires suivants :

"Il serait prématuré à présent de dire qu'un accord a été effectué, mais il est évident qu'un grand pas a été fait vers la paix lorsque les deux partis ont convenu d'une conférence. Le changement de sentiment est bien reçu par les meilleurs intérêts des propriétaires et des mineurs, et ce qui est plus important encore, l'intérêt national en général."

Voilà une plus grande victoire que l'un ou l'autre côté pouvait s'attendre de remporter d'une lutte prolongée et acharnée.

AU REFORM CLUB

LIBERALISME D'AUJOURD'HUI

CAUSERIE DE M. H. D. EULER, DÉPUTÉ DE WATERLOO-NORD. AU LUNCH HERBOMADAIRE. SAMEDI. — SYMPATHIQUE AU TRAVAIL. — LES CHEMINS DE FER. — L'ERREUR DE LAURIER.

Le Reform Club avait pour hôte d'honneur samedi, au déjeuner hebdomadaire, M. H. D. Euler, député fédéral de Waterloo-Nord.

Le conférencier a traité des "aspects du libéralisme d'aujourd'hui". Il a tout d'abord payé le tribut d'hommages obligatoires à ses chers électeurs. Il a touché à diverses questions, avant d'aborder le sujet principal de sa causerie. Il a parlé de libéralisme et de ses grands principes, de la question sociale et des sentiments de la province d'Ontario envers le gouvernement Meighen. La province d'Ontario a-t-il déclaré ne sait pas trop pour qui elle est, mais ce qu'il y a de certain c'est qu'elle est absolument opposée au gouvernement Meighen. Puis entrant dans le vif du sujet il a déclaré que le parti libéral actuel avait le défaut d'avoir trop de respect pour les précédents. Beaucoup de procédés, beaucoup de choses qui, il y a quinze ans, étaient excellentes sont devenues par la marche des événements, inutiles ou nuisibles.

Il constata aussi que la démocratie pour laquelle la guerre a été faite est moins développée qu'avant la guerre. La guerre a contribué à miner les sentiments démocratiques et l'histoire est pleine des accords qu'on y a faits. La raison de cet état de choses est l'extension de l'esprit militariste.

On a développé le militarisme pour sauvegarder les intérêts nationaux, pour assurer la gloire du pays, etc., pour une foule de prétextes plus ou moins plausibles. Il en est résulté que le militarisme a fait naître des gouvernements autoritaires et que le gouvernement responsable est devenu en maints pays une parodie. Au pays, le principe de responsabilité a été violé, et l'histoire n'en est plus à refaire. L'attitude du gouvernement actuel ressemble à la conduite de certains alliés qui iraient défendre un pays et qui une fois leur tâche terminée diraient nous sommes bien ici et nous y restons.

La source de tous les maux qui en ce sens nous accablent aujourd'hui vient de l'erreur qu'a commise sir Wilfrid Laurier en acceptant la prolongation du parlement en 1916. Elle a permis au gouvernement d'organiser sa campagne électorale de 1917, d'installer l'autocratie au pays, de manipuler à son gré les votes et les droits des citoyens. Aussi lorsqu'arriva le temps des élections, une année plus tard, il était impossible d'abattre le gouvernement ainsi retranché.

Le conférencier a dit ensuite quelques mots de la question du travail. Le libéralisme doit être dit-il sympathique au travail. Et la meilleure façon d'aider aux travailleurs est de promouvoir l'industrialisme et l'organiser de telle façon à enlever aux travailleurs leur plus grand cauchemar, l'éventualité du chômage. Il a ensuite protesté contre la façon du gouvernement d'agir au sujet des chemins de fer. L'on veut que nous soyons propriétaires des chemins de fer, et il se peut que ce soit une bonne affaire, mais puisque le peuple est propriétaire il a le droit de connaître ses affaires.

Il a terminé par quelques observations sur la question brûlante de l'immigration. Il est pour que nous élevions au pays les barrières posées à l'immigration. "On l'ouïsme les sujets hostiles au pays et à la prospérité future du pays, très bien, mais que l'on peuple au plus tôt notre pays. Nous avons à faire face à une forte crise économique qu'il faut résoudre à tout prix. D'ailleurs si nous n'acceptons pas d'immigration, peu à peu, nous serons englobés par les États-Unis. Et puis, il est en somme assez facile de faire l'éducation des immigrants et de leur infuser l'esprit et l'âme canadienne."

Ruffo-Fitzju

Mercredi, le 27 courant, aura lieu au théâtre Saint-Denis, le concert de Mlle Anna Fitzju et de M. Titta Ruffo. Depuis longtemps Titta Ruffo a été reconnu comme un baryton sans égal, par la richesse et la beauté de sa voix. Son talent d'interprétation en a fait l'un des artistes les plus goûtés du monde musical.

Voici le programme que donneront ces artistes :

1. "Vissi d'arte" de la Tosca, Puccini. — Mlle Fitzju. 2. "Aria" Patrie, Paladilhe. — M. Ruffo. 3. "El Maio Discreto" Grenades. — "El Maio Allegro" Grenades. — Mlle Fitzju. 4. "Valverde" — Mlle Fitzju. Prologue de "Pugliacci" Leoncavallo. — M. Ruffo. 5. "Serenade" Mozart. 6. "Sei Morta nella vita mia" Costa. 7. "Soliloque" de Hamlet. Rossini. — M. Ruffo. 8. "Calm as te night" Bohn. 9. "My heart is an enchanted host" Woodman. 10. "When I awake" Krassner. — Mlle Fitzju. 11. Duo de "Don Giovanni" Mozart. — Mlle Fitzju et M. Ruffo. (Communiqué.)

La population de la ville de Paris

Paris, 11. — (S.P.A.) Les statistiques exactes du recensement pris dernièrement dans la Ville-Lumière montrent que dans les 4-5 de la ville la population a augmenté en nombre, malgré les pertes de vie occasionnées par la guerre. Dans les quartiers où les résultats du recensement ont été publiés, on constate que la population s'est accrue de 22,000 âmes. Quand le reste des statistiques sera connu, on sera en état d'annoncer que la capitale française compte 40,000 personnes de plus qu'en 1911.

RUADE DE CHEVAL. En essayant de mater un cheval, Adolphe Foisy, 13 ans, de Saint-Jean, a reçu une ruade et a eu la jambe droite cassée. La victime a été transportée à l'hôpital de Saint-Jean.

CHEZ VICKERS

LE TRAVAIL VA CESSER

LES CHANTIERS MARITIMES FERMERONT LEURS PORTES POUR UNE ANNEE. ANNONCE M. MILLER GERANT-GENERAL DE LA COMPAGNIE AU LANCEMENT DU NAVIRE NORVEGIEN, L'IDEF JORD.

Une foule très nombreuse a assisté, samedi, au lancement d'un navire norvégien, l'Idéf Ford aux chantiers maritimes de la compagnie Canadian Vickers, à Maison-neuve. Mme Magnus Swenson, femme du président de la Norwegian America Line Agency, a été la marraine du navire. L'un des cargos les plus modernes qui soit sorti des chantiers Vickers.

L'Idéf Ford est un navire en acier jaugeant plus de 6,400 tonnes. Il mesure 365 pieds de long, 50 pieds de large, tandis que sa hauteur est de 29 pieds. Il sera muni d'engins des plus modernes et son équipement sera complet. Le nouveau navire, avec tout un chargement, pourra faire jusqu'à 11 nœuds 1-2 à l'heure.

Un équipage norvégien doit arriver norvégien, l'Idéf Ford aux chantiers maritimes de la compagnie Canadian Vickers, à laquelle ont pris part M. et Mme Magnus Swenson ; M. A. F. Jones, gerant général de la Norwegian America Line Agency ; le capit. Daxrud, de la même compagnie ; M. A. MacFarlane, Mme MacFarlane, M. Hans Johansen, M. L. Aubert, consul norvégien ; M. A. Holstead, consul général de Norvège, aux États-Unis ; qui furent reçus, au nom de la compagnie, par MM. P. MacIntosh, directeur, accompagné de Mme et de Mlle MacIntosh ; M. P. I. Miller, gerant général et M. J. W. Savidant, secrétaire trésorier, accompagné de Mme Savidant.

M. Miller a souhaité la bienvenue à ses invités. Il a félicité délicatement Mme Swenson, de la manière dont elle s'est acquittée de sa tâche de marraine, puis il a rappelé en quelques mots l'oeuvre que la compagnie a remplie au pays pour le progrès de la construction de navires.

Le gerant-général a sonné une note pessimiste quand il a dit qu'après avoir terminé l'autre navire du même type que l'Idéf Ford, la Compagnie sera probablement forcée de fermer ses portes pour une année, faute de nouveaux contrats. Car la Compagnie se ressent fortement de la crise générale, provenant du surplus de tonnage de navires dans le monde et du rajustement des conditions de travail et des salaires.

Il a déclaré qu'il appartient en partie aux ouvriers de la Compagnie de remédier à cet état de choses en consentant à une réduction de leurs gages de manières à maintenir une équipe en permanence toute l'année durant ; il a remarqué qu'il valait mieux pour eux d'avoir un petit pain que de ne pas en avoir du tout. Mais il craint que les chefs ouvriers ne comprennent point la situation actuelle et s'obstinent à réclamer de gros salaires avec des heures de travail raccourcies. Il s'ensuivra infailliblement, dit-il, la fermeture des usines jusqu'au retour de conditions meilleures.

M. Miller a présenté ensuite à Mme Swenson une coupe en argent comme souvenir de circonstance. Puis M. Magnus Swenson, président de la Norwegian America Line Agency, a déclaré son contentement de la façon dont la Cie Canadian Vickers a suivi les conditions de son contrat, dans la construction du "Idéf Ford", pour le compte de la compagnie qu'il dirige.

"J'étais confiant, lorsque je vous accordai ce contrat, dit M. Swenson, que le travail serait bien fait et je n'ai qu'à vous offrir mes plus sincères félicitations."

M. P. Fennell, secrétaire de la Commission du Port, a démontré brièvement les immenses avantages qu'offre Montréal au point de vue du commerce maritime. Nous possédons un port magnifique et lors d'un récent voyage fait pour visiter les ports européens, M. Fennell a constaté que ces derniers sont encore loin d'offrir des avantages semblables à ceux de Montréal.

"Le secrétaire du Board of Trade de Londres déclarait, dit M. Fennell, que ceux qui depuis de longues années étudient les moyens propres à employer pour assurer la prospérité de nos ports devraient plutôt se rendre à Montréal et prendre des leçons ici."

Mort naturelle

Le coroner a tenu une enquête par jury samedi matin, à la morgue sur la mort d'un jeune enfant survenue dans une maison de nourrissons dans des circonstances mystérieuses. L'enfant y avait été apporté le 18 mars dernier et quelque temps après son arrivée la matresse de la maison s'est aperçue qu'une bosse lui poussait sur la tête. Un médecin fut alors appelé, mais n'y prêta aucune importance. L'enfant paraissait en bonne santé. Le médecin fit deux autres visites, mais ne remarqua rien d'anormal, en dehors de la bosse.

Mercredi soir dernier l'enfant paraissait quelque peu souffrant, mais son état n'indiquait rien d'alarmant. Jeudi matin, le médecin a été appelé, mais n'a pu constater que le décès.

Le docteur McTaggart qui a fait l'autopsie a déclaré que la mort n'avait pu être causée par la tumeur que le bébé avait sur la tête. Quant à la cause directe du décès, il n'a pu la découvrir.

Devant les faits les jurés ont rendu un verdict de mort naturelle.

Nathan est mort

Rome, 11. — Ernesto Nathan, ancien maire de Rome, est mort aujourd'hui, d'une syncope. Il a contracté une maladie de coeur en combattant dans les montagnes comme volontaire durant la guerre.

Nathan inquiet en Angleterre de parents juifs, il fut élu maire de Rome en 1907. Il était âgé de 76 ans.

53^{ME} ANNEIVERSAIRE Dupuis Frères

5 Jours Seulement avant la Fin de cette Vente Merveilleuse

OPTIQUE



UNE DE NOS SPECIALITES... Verres pour enfants. Nous apportons une attention spéciale aux VERRES POUR ENFANTS.

Quand on néglige sa vue, étant jeune, on le regrette plus tard ; presque toujours, les visions defectueuses auraient pu être corrigées si elles eussent été prises à point. Les parents sont responsables des yeux de leurs enfants. Y avez-vous songé ? N'attendez pas trop tard.

Service d'optique, au premier.

CHEMISES POUR HOMMES 2 VALEURS SPECIALES

CHEMISES en satiné noir pour hommes. Faux-col à même, coupe très ample. Encolures : 14 1/2 à 17. Prix



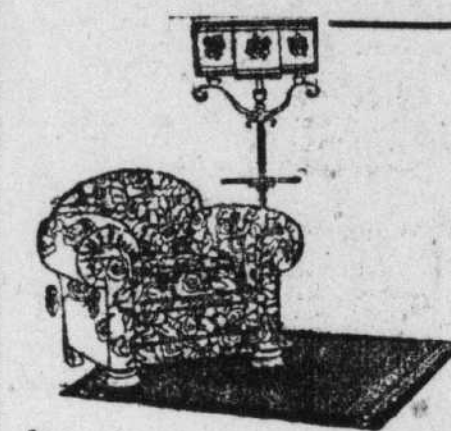
CHEMISES de travail pour hommes. Faux-col à même, rayures bleues sur fond blanc ; coupe très ample. Encolures : 14 à 18. Prix, chacune

1.98

Au rez-de-chaussée.

1.69

Au rez-de-chaussée.



UNE GRANDE VENTE DE CARPETTES

10 CARPETTES AXMINSTER, dessins orientaux, poils longs, texture serrée. Dimensions : 2 1/2 x 3 1/2. Valeur de 49.00 pour... 31.50

CARPETTES épaisses "Smyrna" d'une très belle apparence, ces carpettes sont reversibles ; dimensions : 30 x 63 pouces. Valeur de 9.75 pour... 4.95

CARPETTES en tapisserie pour salles à manger, dessins orientaux. Dimensions : 3 1/2 x 3. Prix 24.00 4 x 3. Prix 27.00

CARPETTES Axminster Victorian, sans couture, dessins orientaux sur fond bleu, vieux rose ou rouge. Dimensions : 2 1/2 x 3. Prix... 72.00

2 1/2 x 3. Prix... 86.00 3 x 3. Prix... 139.50 3 x 3 1/2. Prix... 100.00 3 x 4. Prix... 115.00 3 1/2 x 4. Prix... 135.00 3 1/2 x 4 1/2. Prix... 150.00

PETITES CARPETTES en prélat de belle qualité, jolis dessins. Dimensions : 1 1/2 x 2. Rég. 2.20 pour... 1.49 1 1/2 x 2 1/2. Rég. 2.70 pour... 1.79

CARPETTES en linoléum de liège pour salles à manger ou cuisines. Choix de dessins ; dimensions : 2 x 3. Prix... 10.95 2 1/2 x 3. Prix... 13.95 3 x 3. Prix... 16.75 3 x 3 1/2. Prix... 19.75 3 x 4. Prix... 22.50 3 1/2 x 4. Prix... 25.75 4 x 4. Prix... 28.50

CARPETTES de laine pour chambres à coucher et petits vivoirs ; très belle qualité. Dimensions : 2 1/2 x 3. Rég. 21.00. Prix spécial... 12.50 3 x 3. Rég. 25.00. Prix spécial... 14.50 3 x 3 1/2. Rég. 30.50. Prix spécial... 16.50 3 x 4. Rég. 33.00. Prix spécial... 18.75

CARPETTES en fibres, jolis dessins, qualité très durable. Dimensions : 2 1/2 x 3. Rég. 15.50. Prix spécial... 8.75 3 x 3. Rég. 18.50. Prix spécial... 10.50 3 x 3 1/2. Rég. 21.00. Prix spécial... 11.75 3 x 4. Rég. 24.00. Prix spécial... 13.50

TAPIS en fibres pour escaliers ou chemins. Largeurs : 22 pouces. Rég. 1.25 pour... .70 27 pouces. Rég. 1.50 pour... .85

Grands RIDEAUX blancs en dentelle Nottingham, dimensions : 50 pouces x 3 verges. 2.89 Rég. 3.75 la paire pour 45 pouces de largeur. La verge... .55

Au troisième.

de 9 à 16 ans. Modèle Norfolk en tweed gris uni ou rayé gris. Prix spécial 7.53

Complets Pour Garçons



de 9 à 16 ans. Modèle Norfolk en tweed gris uni ou rayé gris. Prix spécial 7.53

UN NOUVEAU SERVICE

de réparations de montres et de bijouterie. Ouvrages faits avec soin et promptitude ; satisfaction absolue.

Au premier.

Dupuis Frères LIMITEE LE MAGASIN DU PEUPLE

447 à 449 Est, rue Sainte-Catherine